



Université Panthéon-Assas

BANQUE DES MEMOIRES

Master de Sécurité et défense

Dirigé par Olivier Gohin

2010

Géopolitique du désert : le cas du Tchad

Maxime Cazelles

Sous la direction de Gilles Andréani

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – PARIS II
Droit – Économie – Sciences sociales

Année universitaire 2009-10

Master recherche Sécurité et défense

Géopolitique du désert : le cas du Tchad

Mémoire préparé sous la direction
de M. le professeur Gilles Andréani

présenté et soutenu publiquement
pour l'obtention du Master recherche Sécurité et défense

par
Maxime CAZELLES

Géopolitique du désert : le cas du Tchad

Remerciements

Je remercie particulièrement les lieutenants-colonels Madji et Drabo de l'Armée nationale du Tchad et de l'Armée de terre malienne pour leur temps et leurs explications précieuses sur la situation de leurs pays respectifs.

Je remercie Maigari Boyi, pour ses nombreux récits et son amitié, et Joséphine pour sa patience et son soutien.

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Table des abréviations

ONU	Organisation des Nations unies
UE	Union européenne
OUA	Organisation de l'unité africaine
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
BET	Borkou-Ennedi-Tibesti
FANT	Forces armées nationales tchadiennes
UFR	Union des forces de résistance
FROLINAT	Front de libération nationale du Tchad
UFDD	Union des forces pour la démocratie et le développement
AQMI	Al Qaïda au Maghreb islamique
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat

Sommaire

Introduction générale

LE DESERT TCHADIEN : UN ESPACE INCERTAIN

Chapitre 1 : Un cadre géographique et humain original

Chapitre 2 : L'édification de l'État tchadien et ses limites

LE DESERT TCHADIEN : UNE ZONE D'INFLUENCES

Chapitre 1 : La présence historique de la France

Chapitre 2 : Les interférences libyennes au Tchad

LE DESERT TCHADIEN : UN THÉÂTRE D'OPÉRATIONS

Chapitre 1 : La pensée stratégique de la guerre du désert

Chapitre 2 : Le risque de régionalisation du conflit

Conclusion générale

INTRODUCTION GENERALE

Le Tchad est un théâtre d'opération extérieure pour l'armée française depuis 50 ans en 2010. Ces opérations ont eu lieu récemment à travers des opérations multinationales : EUFOR Tchad/RCA et MINURCAT¹, mais depuis son indépendance, le 11 août 1960, un engagement exclusivement français s'est maintenu dans son ancienne colonie d'Afrique centrale. Il a traversé plusieurs crises majeures sur le plan régional et international, dans le cadre d'une coopération bilatérale, ou d'un engagement militaire à proprement parler². Cette présence soutenue suppose un intérêt stratégique, mais résulte aussi d'une implication irréversible dans des conflits locaux dont la France est devenue un protagoniste à part entière, moyennant un coût humain et financier qui s'est maintenu, durant un si grand nombre d'années. Celui-ci n'a pourtant pas suscité de grand débat en France, hormis durant la période des opérations Tacaoud-Manta, de 1978 à 1984, où il fut le plus important. Cette présence armée s'est cependant poursuivie, avec le « dispositif Épervier »³, dans un cadre diplomatique et militaire bien précis, qui est à la fois l'œuvre

1 EUFOR Tchad/RCA : opération militaire multinationale de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine, autorisée par la résolution 1778 du Conseil de sécurité du 25 septembre 2007, et faisant suite à une action commune du Conseil de l'Union européenne du 15 octobre 2007 (2007/677/PESC), à laquelle ont contribué, de façon inégale, 23 membres de L'UE ainsi que 3 pays non membres (Russie, Albanie et Croatie). voir : <http://www.consilium.europa.eu/showpage.aspx?id=1366&lang=fr> au 15/05/2010 Voir Annexe VI

MINURCAT : Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, qui succède à l'opération européenne, le 15 mars 2009, suite aux résolutions 1834 et 1861 du Conseil de sécurité du 24 septembre 2008 et 14 janvier 2009, qui autorisent l'emploi d'un élément militaire sous mandat de l'ONU, à laquelle participent 38 pays. Sur demande du Tchad au Secrétaire général le 19 janvier 2010, son mandat n'est pas renouvelé et échoit le 15 mars 2010, mais est prorogé pour raison technique jusqu'au 15 mai 2010. Cf. <http://minurcat.unmissions.org/> au 16/05/2010

2 La présence française, ainsi que les engagements de ses forces, dans la région du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) de 1968 à 1973 en particulier, sont effectués en exécution des accords de défense ; les "interventions armées à l'étranger" qui se succèdent ensuite, à partir de 1978, faisant suite à une procédure décisionnelle de la part de l'exécutif (l'article 35 de la constitution est alors non appliqué).

3 Faisant suite à l'opération Épervier, en place depuis le 13 février 1986, depuis le 31 juillet 2009 sous le commandement du colonel Bruno Caïtucoli, les "éléments français au Tchad" (EFT), d'environ un millier d'hommes, sont basés à N'Djaména, Faya-Largeau et Abéché. Voir page officielle du Ministère de la défense :

http://www.defense.gouv.fr/ema/operations_exterieures/tchad/dossier_de_reference/16_04_10_les_elements_francais_au_tchad_eft au 12/04/2010

des circonstances politiques et des caractéristiques stratégiques de ce territoire.

Une première donnée qu'on peut isoler dans la situation spécifique du Tchad, est sa position géographique centrale, dans la région du Sahel, qui implique certaines caractéristiques politiques évidentes sur le plan intérieur ainsi que dans ses relations avec ses voisins. Ses difficultés chroniques dans ces deux domaines semblent justement être issues, de tout temps, de cet environnement spécifique, et ont été perçues comme telles, notamment par l'ancien Président de la République Jacques Chirac, déclarant : « *Le Tchad est un espace défini par les frontières de ses voisins* ».

Il paraît toutefois difficile de concevoir, au XXI^e siècle, que des caractéristiques purement physiques, puissent conditionner jusqu'à la viabilité d'un État, même s'il appartient aux « pays les moins avancés », notamment du fait de l'accessibilité des moyens modernes de communication. Il est aussi improbable que cette situation perdure durant un demi siècle, quasiment sans interruption. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, le problème de maîtrise de son espace par ce grand pays africain semble avoir été un élément décisif de son histoire, où la sécurité d'une population, le fonctionnement d'un État, et la survie d'un régime peut encore aujourd'hui être remis en cause par des modes de contestation d'une forme qui peut sembler archaïque : le *rezzou*⁴.

Cette méthode typique de prise de pouvoir par les armes, est elle même symbolique de la survivance des spécificités propres du rapport au politique et à l'espace, dans le pays. Celles-ci étant traditionnellement effectuées par les populations nomades du nord du pays, soit entre elles, dans le cadre d'une concurrence politique inter-tribale, soit à l'encontre des populations du Sud, sédentaires et victimes de la traite. Ils symbolisent aujourd'hui la prise de pouvoir, une nouvelle forme de butin, par les fameux « *rezzous TGV* », qui ont fait et défait les dirigeants au pouvoir à partir de 1979. Enfin, il suscite une certaine curiosité car, comme le révèlent notamment nos recherches bibliographiques, il fait très rarement le cas d'une étude poussée, et reste méconnu.

Mais il faut compléter cette problématique, car il est évident qu'il existe une

4 Mot touareg, issu de l'arabe : **غزو** ("razzia") : attaque rapide sur l'ennemi dans le but de faire du butin. Comme au Soudan, cette pratique militaire dénote aussi la persistance de l'agression considérée comme quasiment légale, des populations nomades pour le vol de troupeaux, la capture de femmes et d'esclaves.

particularité au Tchad, liée à son environnement physique : le désert de type saharien ou sahélien posant des problèmes évidents comme c'est le cas des espaces maritimes, par exemple, il faut la compléter par une analyse poussée des relations que les principaux protagonistes de cette histoire entretiennent, dans ce contexte.

Une première réflexion, proche de ce sujet, avait été de se poser la question de la défense de la souveraineté de l'État dans les espaces désertiques. À une époque où le centre de gravité des États est situé là où réside majoritairement le pouvoir, les institutions, et l'essentiel de la population, il peut être intéressant de s'intéresser au cas particulier, et parfois non perçu de la zone « désertique ». Cette perception, ainsi que la question des frontières, révèlent ainsi la principale interrogation : celle de la reconnaissance même de l'existence d'un État tchadien, par ses différents acteurs.

Le « désert » peut alors ici être entendu dans un sens large : comme la « zone vide », où la présence de l'entité étatique nécessite une démarche spécifique : celle qui s'impose à l'action d'un État dans un désert humain, parfois par ce qu'on appelle des « forces de présence », car c'est leur existence sur le terrain qui fait leur mission. Cette situation peut alors être étendue à des déserts très variés, mais il s'agit, dans le cas du Tchad, d'une situation rendue inhospitalière par l'hostilité de son climat aride. Cette fonction trouve sa justification en vertu du modèle étatique occidental adopté à l'indépendance, dans le cadre du modèle de l'État-nation : la « *stato-territorialité* »⁵. Pour être viable, face à d'autres acteurs, celui-ci confie pour l'essentiel la défense de cette souveraineté à l'appareil militaire.

L'enjeu du contrôle de ces zones peut aussi se faire jour par l'apparition d'éléments nouveaux : la découverte de ressources économiques, réelles ou potentielles, ou dans lesquelles la définition de la frontière n'attachait auparavant pas d'intérêt (Sahara occidental, frontière Iraq/Koweït...), dans un espace difficile à contrôler. Mais la raison de cette présence existe ici du fait que les zones désertiques sont des zones d'enjeux : elles sont des zones frontalières, des zones de concurrence plus ou moins fortes avec d'autres

5 Pierre-Robert BADUEL, "Le territoire d'Etat entre imposition et subversion : exemples sharo-sahéliens", *Cultures et conflits*, n°21-22, 1996, pp. 4-6

États, ou d'autres factions, où l'enjeu est la présence, car l'absence serait un vide d'autorité, entraînant une perte de contrôle vis à vis de ceux-ci : présence militaire étrangère, groupes rebelles, banditisme, mouvements indépendantistes...

Ce type d'interrogation nous amène alors nécessairement à formuler une réflexion qui sera à la fois liée aux protagonistes qui peuvent se manifester dans de tels espaces, à leurs comportements adaptés, et donc comportera aussi bien sûr une prise en compte de la nature de l'espace en question. La relation entre les acteurs politiques, et l'espace géographique sur lequel ils exercent une activité conditionnée est le champ d'une activité scientifique issue de la famille des sciences humaines, qu'on appelle la « Géopolitique ». Selon un expert français notoire de la discipline : Yves Lacoste⁶, elle s'intéresse à « *tout ce qui concerne les rivalités de pouvoir ou d'influences sur des territoires ou des populations qui y vivent : rivalités entre des pouvoirs politiques de toutes sortes, et pas seulement entre des États, mais aussi entre mouvements politiques ou des groupes armés plus ou moins clandestins, rivalités pour le contrôle ou la domination de territoires de grande ou petite taille. (...)* ».

Si par cette définition, son objet semble comporter un intérêt propre à notre étude, qui justifie ainsi de son emploi, nous utiliserons sa « *méthode structurée d'interrogation du réel, aspirant à faire avouer aux événements leur signification profonde* »⁷, car « *les raisonnements géopolitiques aident à mieux comprendre les causes de tel ou tel conflit, au sein d'un pays ou entre des États, mais aussi à envisager quelles peuvent être, par contre-coup, les conséquences de ces luttes dans des pays plus ou moins éloignés (...)* »⁸. À l'appui de celle-ci, nous utiliserons aussi l'Histoire contemporaine et la Science politique, qui devraient s'appliquer aisément, dans un cadre aussi spécifique⁹.

La géopolitique serait ainsi le champ idéal pour permettre de dégager des constantes ou des variables dans un espace si souvent soumis à des crises soudaines issues de situations factuelles et temporaires. En faisant appel aux « *forces profondes de*

6 Yves LACOSTE, *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2006, p.8

7 François THUAL, *Méthodes de géopolitique*, Ellipses, Paris, 1996, p. 38

8 Yves LACOSTE, op. cit.

9 Yves, LACOSTE (dir.) « Géopolitique de la méditerranée », *Hérodote, la revue de Géographie et de Géopolitique* Paris, n°103, 2001, p.12

l'Histoire »¹⁰, la vue géopolitique et historique est sensée avoir ici l'intérêt de permettre de dépasser l'évènementiel et le temporaire, et de dégager des causes fondamentales dans les permanences de la situation du pays, et ainsi d'identifier des mécanismes de crise.

On appliquera donc ce cadre de réflexion au « Tchad ». État d'Afrique centrale enclavé, son territoire est en grande partie désertique. Il est situé au sud de la Libye, à l'est du Niger, au nord de la République centrafricaine, et à l'ouest du Soudan, d'une superficie de 1 284 000 km² pour une population de 6,1 millions d'habitants. Il est ainsi au cœur du continent africain, à l'orée de l'Afrique « blanche » musulmane et de l'Afrique « noire » chrétienne et animiste. Il se trouve donc à la fois sur ce qu'on peut considérer comme la ligne de rupture ou de contact entre le Maghreb et l'Afrique équatoriale, qu'est la région sahélienne. Il est le symbole exacerbé de l'opposition géographique, ethnique et culturelle qu'on oppose entre Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, et qu'on retrouve dans toute la région sahélienne, de la Mauritanie au Soudan.

Pour en analyser la situation, nous ferons appel à l'histoire récente de ce pays, c'est à dire depuis son indépendance, avec parfois un certain nombre de références aux travaux du colonisateur dans la région et les difficultés spécifiques qu'il a pu y rencontrer. Sans revenir sur l'intégralité de l'histoire des évènements politico-militaires au Tchad, qui est extrêmement complexe¹¹, nous pouvons cependant distinguer plusieurs étapes, assez importantes dans les « *dynamiques du champ de force tchadien* »¹² : une première phase, dominée par les présidents du Sud : François ou Ngarta Tombalbaye, puis le général Félix Malloum, tous deux de l'ethnie Sara, issus de l'élite locale (Fort Archambault/Sarh), formée par l'ancien colonisateur. Ils sont au pouvoir de 1960 à 1979 (coup d'État en 1972).

10 Jean-Baptiste DUROSELLE, Pierre RENOUVIN, *Introduction à l'Histoire des Relations Internationales*, Paris, Agora, 2007, 544 p.

11 Voir bibliographie, nous avons consulté en vue de cette étude de nombreux ouvrages historiques, on citera en particulier :

- Bichara Idriss HAGGAR, *Histoire politique du Tchad sous le régime du président François Tombalbaye, 1960-1975 : déjà, le Tchad était mal parti !*, Paris, l'Harmattan, 2007, 425 p.

- Christian BOUQUET, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, l'Harmattan, 1982, 251 p.

- Thierry LEMOINE, *Tchad 1960-1990 : Trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du monde, 1997, 393 p. Ce dernier étant probablement le plus complet, on notera cependant le manque d'ouvrage traitant de la période récente (années 1990 et 2000).

12 Mehdi TAJE, *Sécurité et stabilité dans le Sahel africain*, NATO Defense College research branch Rome, december 2006, p. 36

Succèdent à ceux-là les présidents « nordistes », arrivés au pouvoir au terme du succès de leurs rebellions armées contre N'Djamena : Goukouni Oueddeï, Hissène Habré et Idriss Déby (1990 à nos jours).

Peut on penser que le maintien au pouvoir du président actuel est le signe d'une nouvelle période dans l'histoire politique du Tchad ? Il semble plutôt qu'après une période de calme relatif (1991-2005), le retour des affrontements, de façon quasiment cyclique¹³, entre l'armée régulière et des coalitions rebelles, visant à le renverser, a fait appel aux mêmes ressorts que durant les périodes précédentes. Les protagonistes actuels ont hérité d'un fort potentiel conflictuel issu à la fois de données structurelles et de forces latentes, qui remettent en cause fondamentalement l'existence d'un État viable. Celui-ci, on le constate, demeure encore aujourd'hui à l'état larvaire dans de nombreux domaines, notamment ceux qui semblent être à la source de la persistance de cette situation crisogène.

Quelles sont donc les permanences stratégiques apparentes, propres à ce contexte ? Dans ce cadre, on s'interroge généralement sur la zone saharienne comme facteur de séparation ou zone de contact. Comme l'explique le chef de bataillon Cédric Dénier dans son mémoire de géopolitique¹⁴, par les choix qu'il effectue dans le plan visant à démontrer l'importance de l'engagement des pays de la région pour le contrôle de leurs marges sahariennes, on retrouve de façon classique la thèse de l'opposition, de la fracture entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche, qui recoupe des divisions ethniques, religieuses et civilisationnelles. Nous devons reprendre cette question et nous interroger : si ces réalités existent, constituent-elles un vecteur d'instabilité politique ?

Cette analyse permettra donc d'envisager successivement les différents types d'interactions qui peuvent apparaître entre les protagonistes de cet espace, et au premier chef : l'État tchadien. Elles se succéderont, dans un ordre logique, propre à l'angle géopolitique choisi : par la définition de cet espace territorial et son interprétation politique par les différents acteurs (titre premier), qui y exercent aussi des influences (titre

13 Offensives rebelles de 2005, 2007, 2008, 2009 et combats de cette année dans l'est du pays.

14 Cédric DENIER, Philippe HUGON (dir.), *Le Sahara : un espace à contrôler ?*, mémoire de géopolitique, CID, 2008, 53 p.

deuxième), et qui y trouvent la place pour se confronter (titre troisième), par différentes manifestations de cette conflictualité endémique.

Titre premier

LE DÉSERT TCHADIEN : UN ESPACE INCERTAIN

Les difficultés que pose le contrôle d'un espace désertique sont essentielles pour comprendre le problème d'appréhension de l'État tchadien de son territoire national. La nature du terrain, sa dimension, et les défis techniques qu'il suppose, sont évidents. Mais il ne s'agit pas là des seules difficultés, car celles-ci entraînent aussi, en conséquence, une division de l'espace en deux ensembles différents, de nature, de peuplement, et d'obédience. La situation politique et économique de 1960 à nos jours n'a pas permis l'apparition d'un État puissant, dont les moyens lui permettraient d'assurer de façon pérenne ses limites, compte tenu de ces entraves. Mais l'analyse géopolitique nous amène aussi à voir quelle a été l'interaction des acteurs de la zone avec cet espace aux contours indéfinis. Leur interprétation de l'espace a conditionné leurs comportements, leurs revendications, leurs ambitions, et cela bien souvent à l'encontre de la souveraineté de l'État tchadien. Ce pays semble aussi avoir été victime de l'instabilité de ses frontières, dont les limites administratives ont longtemps paru irréalistes, tant elles vont à l'encontre de ce schéma, physique et humain.

Il nous faudra bien sûr envisager les causes structurelles de ce cadre géographique, propre aux difficultés de l'action étatique, face aux réalités de la carte¹⁵ (chapitre premier). Puis nous évoquerons les difficultés que cela engendre sur le territoire national tchadien, comme zone de transition ou de séparation (chapitre deux). Y trouve-t-on seulement une manifestation de la dichotomie, ou la création d'un espace spécifique ?

15 Voir Annexes I et II

CHAPITRE 1

UN CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HUMAIN ORIGINAL

Bien que nous connaissions les nuances à apporter à l'idée de « frontières naturelles » ou d'un déterminisme de l'environnement physique sur les caractéristiques d'un peuple, et finalement, d'un État, le Tchad, par son territoire immense et désertique, fait partie de plusieurs ensembles géographiques et politiques qui ont structurellement participé à sa situation politique actuelle.

Ceux ci apportent des éléments qu'il faut nécessairement envisager pour comprendre l'organisation de son territoire (section 1), et les acteurs de la société tchadienne qui y vivent (section 2).

Section 1 Des contraintes physiques

Ce pays se trouve notamment au centre d'un groupe d'une dizaine de pays partageant l'espace qu'on appelle le « Sahel »¹⁶ : « rive aride d'une mer abandonnée »¹⁷, au sud d'un autre espace, encore davantage partagé régionalement, et d'autant plus déterminant : le « Sahara »¹⁸. Ces deux espaces entretiennent une continuité géographique importante entre les différents territoires nationaux qu'ils traversent, les marquant tous de manière fondamentale par les défis qu'ils leur imposent¹⁹.

Au Tchad, l'espace proprement désertique occupe 50% du territoire, et jusqu'à 80% si on comprend sous ce sens la « savane sahélienne », soit 1,9 millions de kilomètres carrés. La majorité de l'espace saharien est constituée d'un désert de sable, et de rochers, dans lequel on trouve deux massifs montagneux majeurs : l'Ennedi, à l'Est, et le Tibesti, massif volcanique au Nord, constitué de hauts plateaux (1200-2000 mètres) et dont l'Emi Koussi est le point culminant du Sahara, à 3415 mètres. Cette région est administrée dans le cadre des provinces du « BET » (Borkou-Ennedi-Tibesti), subdivision régionale survivant à toutes les réorganisations administratives depuis les origines, du fait de sa spécificité. Cette originalité lui a d'ailleurs procuré un statut spécifique : jusqu'en 1970 elle demeurait sous administration militaire de l'ancienne puissance coloniale, alors que le reste du pays vivait déjà sous l'administration tchadienne indépendante²⁰. La zone proprement « sahélienne » (désert de type steppique) recouvre entièrement les circonscriptions du centre du pays : Kanem, Bar el Ghazel, Batha, Ouadi-Fira, Ouaddaï, Sila, tandis que d'autres le sont partiellement. Bien que cette région soit davantage peuplée, ces deux espaces sont des défis structurels évidents pour le développement économique, notamment pour l'agriculture de subsistance, par leur faible pluviométrie²¹. Y sont

16 De l'arabe : ساحل signifiant bordure ou frontière

17 GALLAIS, Jean, *Hommes du Sahel*, Paris Flammarion, 1984, p.8

18 De l'arabe : صحراء signifiant désert

19 Voir Annexe II

20 Louis CARON, *Au Sahara tchadien ; l'administration militaire au moment de l'indépendance : Borkou, Ennedi, Tibesti (1955-1963)*, Paris, l'Harmattan, 2009, 224 p.

21 Moins de 200 mm pour la zone saharienne, entre 200 et 800 mm par an pour la zone sahélienne, source :

seulement pratiqués une agriculture vivrière autour des points d'eau, et un élevage de camelins, caprins, et bovins, menés par des populations aux modes de vie traditionnellement nomade ou semi-nomade.

Ces deux espaces, aux caractéristiques bien spécifiques, insèrent autant l'État tchadien dans un réseau qu'ils le limitent dans son action de développement économique et politique par l'obstacle qu'ils constituent. Il s'agit d'un désert à l'échelle régionale, pour lequel nous devons rappeler ici quelques caractères essentiels. En effet, le désert, dont nous avons défini²² les significations possibles revêt ici son sens le plus absolu : il s'agit d'un vide géographique et humain dont la dimension est un facteur à part entière. D'après Yves Lacoste : par l'étroitesse de la relation entre pouvoir et territoire, que certains ont traduit de façon réductrice : « taille = puissance »²³, il peut aussi produire l'effet inverse pour des contrées faiblement peuplées. Une région faiblement peuplée est plus difficilement contrôlable, d'autant que cette absence d'hommes procède de l'hostilité fondamentale du cadre physique, qui rend aussi difficile un développement économique et des moyens d'administration.

Dans un rapport d'étude effectué pour le compte du département de recherche théorique de l'OTAN sur la zone sahélienne en 2006, Mehdi Taje²⁴ décide de retenir un certain nombre de caractéristiques géopolitiques permanentes du désert, avant d'entrer dans une explication détaillée des différents problèmes nationaux. Celles-ci, reprises de façon plus ou moins proche par de nombreux auteurs, se retrouvent en grande partie dans le cadre du Sahara et du Sahel tchadien²⁵. Il s'agit, tout d'abord, d'un territoire apparemment vide, aride et hostile, qui « *tient sa fonction géopolitique de l'importance de son*

<http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/chad/indexfra.stm> au 28 avril 2010.

22 Voir Introduction

23 Friedrich Ratzel et l'école allemande, conception ancienne de la Géopolitique : d'un « darwinisme politique », nuancée par l'école française de Vidal de la Blache (fondateur de la discipline géographique) et d'Ernest Renan, qui insistent cependant sur le rapport entre Géopolitique et Histoire.

Yves LACOSTE, *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2006, p.17

24 Mehdi TAJE, op. cit. pp. 7-9

25 Notamment :

Yves LACOSTE, "Quelques réflexions sur les problèmes géopolitiques du Sahara", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°41-42, 1986, pp. 283-290

Gérard-François DUMONT, "Géopolitique et populations au Tchad", *Érès*, Paris, Outre Terre, 2007/3, n°20, pp.263-288

étendue et de la faible densité de son peuplement »²⁶ dont la spécificité est la différenciation entre l'immensité de l'espace et la densité insignifiante du peuplement. Une des conséquences de cela est la valeur stratégique des oasis, qui selon Yves Lacoste²⁷, se trouve accrue par le fort contraste entre ces points de concentration de peuplement et les immensités qui les environnent, où les hommes sont beaucoup plus rares. Leur fonction géopolitique est similaire à l'insularité : celui qui les tient contrôle en fait un point d'appui, et par conséquence un territoire de beaucoup plus grande importance. Le désert serait ainsi, par essence, propice à une diversification et une prolifération des facteurs de tension : trafics illicites (personnes, armes légères, marchandises prohibées), abri pour des commandos dormants, zones discrète pour des tests sensibles, pour diverses raisons les États risquent de se laisser entraîner dans de telles activités, licites ou illicites, c'est une « zone grise » qui échappe au contrôle²⁸.

Enfin, la nature même de cet espace désertique, et ces dernières observations, amène à considérer le fait que le désert est un facteur de dilution des frontières. Cela remet en cause les frontières héritées de la colonisation lors de l'indépendance en 1960, notamment parce que l'administration coloniale, puis davantage encore l'étatisation post-coloniale, ont bouleversé les frontières ethniques et coutumières, issues des modes de vie spécifiques à cette région : commerce caravanier, transhumances, qui sont propres à la grande mobilité de leurs populations nomades.

Au Sud, existe un troisième espace, posant d'autres problèmes (lac Tchad, irrigation, inondations, paludisme...) : le « Tchad utile » appelé ainsi par le colonisateur car il est le seul à permettre de développer une capacité productive²⁹. Bien qu'il occupe moins du quart de la superficie du pays (10-15%), il concentre plus de la moitié de la population. Celle-ci y est sédentaire et chrétienne ou animiste, d'ethnies bantoues³⁰, divisée en de

26 Aymeric CHAUPRADE, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Ellipses, Paris, 1999, p. 90 in Mehdi TAJE, op. cit.

27 LACOSTE Yves, *Dictionnaire de géopolitique*, Ellipses, Paris, 1999, p. 520

28 Le concept de "zone grise" est défini par Pierre PASCALLON *Les zones grises dans le monde aujourd'hui : le non-droit gangrène-t-il la planète ?*, Collection Défense, Paris, L'Harmattan, 2006, 281 p.

Et Philippe MOREAU DEFARGES, "La gestion des zones grises", *Ramses 2003*, Paris, Dunod, 2002, p. 59

29 Victor Emmanuel LARGEAU, Louis CARON, *A la naissance du Tchad*, Sépia, 2001, 325 p.

30 L'appellation "bantou", donnée au milieu du XIXe siècle par le linguiste W.C Bleck désigne le groupe des

nombreux sous-groupes, liés entre eux autour de la région du lac Tchad, et des pays voisins du Sud. Les plus nombreux d'entre-eux sont l'ethnie Sara (33% de la population totale³¹). Les circonscriptions concernées sont le Mayo-Kebbi, le Tandjilé, le Moyen-Chari, et le Logone occidental et oriental. Physiquement, il s'agit d'une zone de savane boisée aux pluies abondantes, parcourue par les réseaux fluviaux de deux fleuves : le Logone et le Chari. Elle produit l'essentiel des denrées agricoles et industrielles du Tchad : riz, coton et textile. Depuis octobre 2003, l'exploitation de gisements de pétrole a procuré une ressource supplémentaire au pays. Des données géologiques favorables à la découverte d'autres gisements permet d'envisager de nouveaux investissements étrangers en vue de nouvelles sources d'approvisionnement à venir, et est l'objet d'intérêt de la part d'acteurs étrangers³².

En considérant l'espace désertique, la seule vraie division existant entre ces ensembles est alors celle séparant la région saharo-sahélienne de la région équatoriale. La zone sahéenne est davantage une région de transition géographique, physique et climatique, mais dont les caractères essentiels la rattachent à la zone saharienne. En effet, cette grande partie du pays semble relativement homogène sur le plan géographique et climatique, mais surtout, les populations des zones saharienne et sahéenne semblent toujours avoir vécu dans un environnement proche, par des modes de vie adaptés. Il nous faut d'ailleurs nous intéresser aux populations et à leurs modes de vie de façon plus attentive, afin d'envisager une autre opposition structurante, qui se constituerait alors entre nomades ou semi-nomades des zones désertiques, et les populations sédentaires appartenant au troisième ensemble géographique que nous avons évoqué.

locuteurs des langues situées au centre du continent africain, de 450 langues apparentées dans lesquelles le mot "*ban-tu*" sert en général à désigner les populations. Leur installation dans ces régions débute au 1er millénaire avant Jésus Christ.

31 Chiffre donné dans : Gérard-François DUMONT, op. Cit. p.271

32 Voir titre II et chapitre 2 du titre III

Section 2 Des caractéristiques humaines et civilisationnelles

L'idée d'une opposition civilisationnelle entre deux modes de vie est ancienne, elle est un lieu commun lorsqu'on évoque la géopolitique du Tchad, à propos duquel nous devons cependant prendre quelques précautions. Pour cela, nous devons évoquer la vision proposée notamment par la thèse défendue par Émile-Félix Gautier³³ dans les années 1930, qui démontrait que l'extension des étendues steppiques et subdésertiques au sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient avaient favorisé la puissance des tribus nomades au détriment des populations sédentaires, ce qui aurait freiné leur développement économique. Cet auteur considérait les caractéristiques climatiques comme le principal facteur déterminant des caractéristiques des sociétés humaines. Son exemple était celui de l'Afrique du Nord berbère, si prospère à l'époque romaine (le « grenier de Rome »), qui avait été ruinée au Moyen-âge par les invasions arabes du XI siècle, notamment celle des nomades Beni Hilal. Gautier affirmait alors l'antagonisme fondamental du nomade, arabe et destructeur, et du sédentaire, berbère et constructeur, antagonisme entre deux « genres de vie » inconciliables. Fernand Braudel remet totalement en question cette vision dans sa thèse³⁴. Aujourd'hui, anthropologues et historiens s'accordent pour considérer cette théorie comme triplement inexacte. Hors des nomades et des villageois sédentaires, a toujours existé une catégorie beaucoup plus nombreuse : celle des semi-nomades, pasteurs et cultivateurs de céréales dans les fonds d'oued après la période des pluies. Aussi, au Maghreb comme au Sahara, nombre de nomades et semi-nomades étaient des Berbères (comme les Touareg), et les migrations arabes n'ont pas apporté d'élément nouveau dans cette composition. Enfin les Arabes nomades, arrivés fort peu nombreux au Sahara au XIe siècle n'ont pas toujours été les redoutables conquérants de Emile-Félix Gautier, mais souvent obligés de devenir mercenaires de dynasties berbères d'origine nomade ou

33 Émile-Félix GAUTIER, *Les Siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p.

34 Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, 1160 p.

sédentaire dont ils sont devenus dépendants.

On ne peut donc imputer sérieusement l'actuelle situation de sous-développement, uniquement à la prépondérance du nomadisme comme genre de vie adapté aux conditions climatiques et à l'extension de milieux désertiques et steppiques. On retrouve par exemple des symptômes du sous-développement aussi marqués dans la vallée du Nil pourtant peuplée de paysans sédentaires depuis des millénaires. D'autres États à dominance désertique (Arabie Saoudite, Libye, États du Golfe) semblent avoir su intégrer leurs populations bédouines, aux modes de vie nomades, dans le cadre d'une modernité, économique et politique, adaptée à ces conditions de vie extrêmes.

De plus, s'il est vrai que le Tchad est une véritable mosaïque tribale et ethnique, les nomades y sont une minorité : Arabes 14%, Sahariens noirs 5%, contre 81% de négro africains³⁵. Or, à l'intérieur de ces catégories « raciales » très larges il faut tout de même noter l'extrême variété des groupes humains³⁶, plus de 150 groupes ethniques, et de 100 dialectes sont présents à travers le pays. Cette situation est due à des échanges nombreux, et de longue date avec des régions voisines, parfois lointaines (Darfour, Fezzan libyen, Golfe de Guinée). Ces relations sont aussi le fruit de l'appartenance partielle ou totale à plusieurs empires africains successifs (Kanem, Bornou, Baguirmi).

On comprend aisément que l'existence de cette variété de peuplements, du fait des caractéristiques géographiques que nous avons évoquées, a favorisé le développement d'une véritable mosaïque sur ce grand espace. En effet, l'émergence de cultures locales peut être due à l'isolement. Cela a engendré l'utilisation de plus d'une centaine de langues vernaculaires, mais qui subissent toutefois des influences culturelles, parfois lointaines. Celles-ci furent véhiculées par des échanges, qui dans un milieu hostile, se font à une échelle plus grande, sans toutefois brasser un nombre important d'acteurs. Le désert a un effet multiplicateur de la mobilité et des distances, qui s'applique dans le champ culturel. Enfin il faut superposer à cela le découpage colonial, d'un espace très vaste, et varié, un

35 Voir Annexe III et V

36 Gérard-François DUMONT, "Afrique sahélienne, la géopolitique des populations du Sahel", article du 7 avril 2010 sur le site *Diploweb* : <http://www.diploweb.com/La-geopolitique-des-populations-du.html> au 15 mai 2010.

peuplement très inégalement réparti, faible mobilisateur d'une identité commune³⁷, qui donne aujourd'hui cet éclatement. Au Tchad, les frontières furent fixées par la France en concurrence avec l'Empire britannique, peu après le fâcheux épisode de Fachoda en 1898, et au Nord avec l'Empire Ottoman puis l'Italie³⁸, pour le partage de cette immense région qu'on désigne alors sous l'appellation unique de « Soudan »³⁹.

On l'a dit, cet espace peut paraître avant tout un obstacle, mais le propre du vide est qu'il doit nécessairement être traversé de la présence humaine, qui existe sur ses marges Nord et Sud. Il engendre ainsi des contacts, et donc des relations de longue distance à travers lui. Celles-ci ont existé de toute époque : les royaumes africains sahétiens d'avant la colonisation de la région entretenaient des relations avec le versant méditerranéen du Sahara, comme le faisaient leurs prédécesseurs avant même l'arrivée des Arabes, qui reprirent à leur compte les routes transsahariennes. Mais ce commerce, basé sur les denrées tirées du versant sahélien et négro-africain du désert a surtout été marqué par sa dimension d'agression : la traite d'esclaves noirs par les « Blancs », ou d'autres tribus, au profit des Arabes. Ce « commerce », si structurant dans la fracture Nord/Sud était justement le motif de la conquête du Tchad : protéger les populations des possessions françaises équatoriales contre les raids de Rabah, prince soudanais qui régnait alors sur la région. C'est à l'occasion de sa défaite et à sa mort, le 21 avril 1900, que mourut, durant le même combat, le commandant français Lamy, qui donna son nom à la capitale de la nouvelle colonie, « Fort-Lamy » actuellement N'Djaména. Pour ce qui est de l'existence, avant la colonisation, de royaumes qui comprenaient à la fois des zones du Sud et du Nord il faut plutôt comprendre qu'entre le XIIe et le XVe siècle ceux-ci se sont développés dans la bande sahélienne (qu'on peut donc rattacher au Nord, par sa nature désertique), et que ces sultanats musulmans (Kanem, Ouaddaï, Baguirmi) tiraient leur principale richesse du commerce transsaharien de la traite des esclaves. Ceux-ci, capturés plus au Sud, ne provenaient donc pas véritablement d'un territoire intégré politiquement, mais plutôt

37 Joseph TUBIANA, *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Paris, L'Harmattan, 1994, 407 p.

38 Voir Titre III chapitre II

39 Mot tiré de l'arabe : السودان , dérivé de بلاد السودان signifiant "pays des noirs"

dominé militairement par une pratique de « *rezzou* » systématique, annuels et considérés comme une ressource légale, prise sur le « *dar al abid* »⁴⁰. Voilà l'élément ethnique et culturel central de l'opposition qui apparaît comme ancestrale, entre nomades arabes musulmans et sédentaires noirs chrétiens ou animistes, de nombreux cas intermédiaires ou contradictoires se mêlant bien sûr à ce schéma binaire.

Cet héritage se double de traditions culturelles bien distinctes. Les populations du Sud possèdent un héritage Bantou riche de nombreux rites animistes, dont le « *Yondo* », rite d'initiation imposé à l'ensemble des fonctionnaires du pays par le président Tombalbaye en 1972, lui-même d'ethnie Sara, dominante dans la région. Non seulement on note la diversité de ces différentes sociétés mais au sein de celles-ci on trouve également d'autres possibilités de conflits. Là où la différenciation culturelle peut être marquante sur la géopolitique du pays, c'est probablement par les aspects profondément guerriers de plusieurs de ces groupes. C'est le cas notamment des « Toubous »⁴¹, qui sont des négro-africains, mais comme les Touareg ils sont d'une culture nomade originale, antérieure à l'apport arabe et islamique. Ceux-ci vivent dans une société de type tribale, sans véritable hiérarchie, bien qu'il existe un chef coutumier, aux fonctions traditionnelles et judiciaires : le « *Derdei* ». La grande place de l'« honneur » et la structure sociale quasiment familiale de ce groupe semblent être propension- aux querelles intestines et aux rébellions, d'autant plus s'il s'agit d'une opposition extérieure à cette communauté assez réduite. Il en est de même chez les Annakazas du Borkou⁴², et les deux leaders de la rébellion des années 1980, qui en étaient respectivement issus : Goukouni Oueddeye et Hissène Habré, alimentèrent cette tendance au « *factionnalisme récurrent* »⁴³. Mais il faut aussi compter aujourd'hui avec un enracinement profond au sein de la population de toutes origines des valeurs martiales : codes d'honneur qui alimentent la violence et les rivalités, par des vengeances sans fin susceptibles d'être exploitées dans le champ politique.

40 De l'Arabe : دار العبيد , signifiant : "pays des esclaves"

41 "Toubous", Toubbous", "Goranes" ou "Teda", peuple négro-africain vivant majoritairement dans le BET, en particulier dans le massif du Tibesti, locuteurs de la langue nilo-saharienne "Teda". Les Bideyat et les Zaghawas leur sont apparentés.

42 Ethnie saharienne noire apparentée aux Toubous

43 Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, *Mondes rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*, Paris, Michalon, 2001, p. 895

Ce trait distinct est particulièrement fort chez les ethnies Toubbou, Hadjeraï, Zaghawas, ou Annakazas, du fait de l'organisation de ces communautés, relativement peu nombreuses, vivant sur un grand espace d'une vie d'éleveurs nomades indépendants, à la façon de « *démocraties guerrières* »⁴⁴. Il faut aussi compter dans ce cadre les nombreuses tribus « arabes », bien que la notion d'« Arabité », au Soudan comme au Tchad, soit essentiellement culturelle, il s'agit des Africains dont les ethnies ont été « arabisées » tels les Massalit Arawas et les Zaghawas, qui furent les premières islamisées, ce qui fait leur prestige, mais aussi l'hostilité systématique des autres ethnies par le souvenir de la traite.

On peut cependant parfois nuancer cette opposition culturelle et ethnique. On remarque, par exemple, que si l'opposition religieuse se matérialise dans les chiffres, le Tchad étant composé d'environ 55% de musulmans, de 35% chrétiens, et de 10% d'animistes, la division religieuse n'a jamais été la revendication conflictuelle affichée, et le christianisme et l'islam y sont adaptés dans la croyance, et la pratique, avec de nombreuses survivances païennes, parfois contradictoires⁴⁵. Même si ce ressort a tendance à être de plus en plus instrumentalisé, dans le cadre d'une tendance régionale, la rupture religieuse ne semble pas être un objet de tensions en tant que telle, même si elle s'ajoute au schéma ethnique et culturel très éclaté dont nous disposons déjà⁴⁶. Le facteur religieux ne suffirait d'ailleurs pas à expliquer la crise politique généralisée qui divise certaines communautés minoritaires, multipliant le nombre d'acteurs s'opposant les uns aux autres, en particulier parmi les musulmans du Nord qui s'affrontent jusqu'à aujourd'hui. La pratique du *rezzou* et la volonté de domination des nomades musulmans par l'exercice de la violence peuvent toutefois s'appuyer sur des éléments d'influence religieuse⁴⁷, qui peuvent inciter les individus ou les groupes à choisir cette voie de promotion par la violence, par la perception traditionnelle et honorable qu'ils en ont.

44 Ibid., p. 897

45 Selon Gérard-François Dumont, cette situation doit nous faire songer à une célèbre formulation sur la question de la religion au Burkina Faso : "50 % de chrétiens, 50 % de musulmans et 100 % d'animistes", cf. "Géopolitique et populations au Tchad", *Érès, Outre Terre*, 2007/3, n°20, p.275

46 LOT, Benoît, *Instrumentalisation du facteur religieux dans les crises soudanaises : Sud Soudan et Darfour*, mémoire CID, 2009, p. 17

47 Gilbert GRANDGUILLAUME, « Les cultures oubliées du Coran », *Diogène*, n°226, avril juin 2009, pp. 61-63

Dans un article traitant précisément de cette question de la géopolitique interne du Tchad et de sa population, Gérard-François Dumont explique finalement quel est le rapport de force en place, selon lui révélateur d'autres dynamiques⁴⁸. Il distingue trois zones de peuplement, recouvrant ainsi de façon parallèle le cadre physique que nous avons vu. Très précis, il procède par une analyse régionale dans plusieurs champs culturels, permettant de dégager, un « carré de diversité »⁴⁹ dans lequel se retrouvent les principaux traits distincts des populations tchadiennes : religions, appartenances ethniques, langues et dialectes, et modes économiques. En s'appuyant sur une analyse quantitative des ethnies et l'histoire récente du pays, il permet de faire apparaître un raisonnement en terme de rapport de force, dans lequel la division civilisationnelle, bien qu'elle soit mouvante et imprécise, est un facteur systématique de conflictualité au Tchad. Ce pays, carrefour et frontière à la fois, connaît de telles divisions internes que l'existence d'un État est en soi un défi théorique. Afin de pouvoir l'appréhender intégralement, nous devons aussi envisager en quoi cette unité est tout aussi fictive, du fait de sa faiblesse politique intrinsèque, à l'intérieur, et sur ses frontières.

48 Gérard-François DUMONT, "Géopolitique et populations au Tchad", *Érès, Outre Terre*, 2007/3, n°20, pp.263-288

49 Ibid. p.276

CHAPITRE 2

L'ÉDIFICATION DE L'ÉTAT TCHADIEN ET SES LIMITES

La division ethnique ne suffit pas à expliquer cette situation, mais l'absence d'un cadre suffisamment fort pour la dépasser permet de comprendre, du moins en grande partie, son impact très net sur le fonctionnement de la société tchadienne actuelle. On doit évoquer pour cela le problème de la construction de l'État, avec la conscience, parmi la population, des oppositions qui la divisent.

Cela semble avoir affecté jusqu'au fonctionnement de l'État, qui n'a pas été capable de proposer un schéma nouveau, différent de ces divisions ancestrales, malgré la volonté affichée du recours au modèle moderne de l'État-nation. Cet échec implique des conséquences concrètes dans plusieurs champs de la vie quotidienne du pays, qui n'ont aujourd'hui pas trouvé de solution définitive. Le fonctionnement administratif essentiel et la vie politique sont entachés de cette lacune (section 1). La construction de cet État, et de son identité, vis-à-vis de l'extérieur semble aussi comporter des enjeux de tension, notamment dans l'administration de frontières difficilement tenables (section 2).

Section 1 L'impact administratif et politique des divisions structurelles

L'établissement des États-nations en Afrique après la décolonisation fut souvent la cause de nombreuses difficultés politiques. Bien qu'ils se soient tous attachés à acquérir très rapidement les nombreux accessoires visibles de la souveraineté, qu'ils soient symboliques : hymne, drapeau, ou tangibles : gouvernement, forces armées, ils n'ont pas suffi à palier l'absence d'une construction plus profonde d'une identité commune. Au Tchad, ces outils sont d'ailleurs rapidement devenus l'enjeu d'une forte concurrence entre les groupes ethniques, et le lieu d'une rivalité, plus qu'un moyen de ralliement commun.

Selon une définition classique de la « Nation », Ernest Renan⁵⁰, regroupe de nombreux facteurs favorables à son édification, qu'ils soient identitaires, tels le lieu d'origine, la « race », des éléments culturels : linguistiques, religieux, ou des associations d'intérêt. Dans le cas qui nous occupe, on constate que tous ceux-ci sont à peu près totalement mis en contradiction avec nos observations précédentes. Selon l'auteur, ces éléments ne sont pas pour autant déterminants, et le moteur essentiel de cette construction demeure : *« une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. »*⁵¹ On peut réellement s'interroger sur une telle présence dans le cœur et l'esprit des tchadiens. Selon Yves Lacoste, la Nation est aussi essentielle pour expliquer l'application de la géopolitique : pas de Nation sans territoire et aire d'extension d'une langue, d'une culture commune et applicable à l'espace. Le problème semble donc clairement être ici lié à la préexistence d'une « nation tchadienne ».

L'importance du passé est si fortement présente dans les esprits que, par exemple, les habitants du Nord ont encore parfois l'habitude d'appeler leurs concitoyens du Sud

50 Extrait de la conférence du 11 mai 1886 d'Ernest Renan sur le sujet : "Qu'est ce qu'une Nation?" en Sorbonne, disponible à l'adresse : <http://www.lexilogos.com/document/renan/nation.htm>

51 Ibid.

« esclaves »⁵², et perçoivent assez mal leur intérêt commun. Cette histoire belliciste et esclavagiste a durement marqué les populations, et celles du Sud en tant que victimes ont aussi bien connu des mouvements de rébellion, en direction de leur autonomie, voire de leur indépendance, à l'instar du Sud-Soudan voisin. L'effet produit est que les populations attachent davantage d'importance à leur appartenance à un groupe ethnique qu'à leur nationalité juridique, à leurs yeux vide de sens. Leur attitude a souvent alors consisté à promouvoir essentiellement, voire uniquement, leur ethnie dans les luttes pour l'obtention du pouvoir national en attachant plus d'importance aux avantages que peut en retirer leur ethnie qu'au bien commun de l'ensemble de la population. Ce comportement peut notamment prévaloir lorsqu'une ethnie domine le gouvernement et en profite pour distribuer la plupart des postes de responsabilité ou des avantages matériels aux membres de la même ethnie. On dépasse alors ici clairement la simple différence entre des modes de vie, mais on voit plutôt que certains d'entre-eux tentent de se faire aux dépens des autres, dans une continuité immémoriale, et surtout qu'elle est perçue comme telle par les protagonistes.

La colonisation, si elle est ici intervenue clairement dans un rôle pacificateur de ces relations, interdisant la traite en luttant contre les *rezzous*, a dû pour cela assoir son action sur le soutien de certains groupes ethniques, renversant ainsi la situation antérieure. Souvent, ces groupes défavorisés ont été les plus friands de l'administration coloniale, de son évangélisation et de son éducation, et ont ainsi formé les élites nationales au moment des indépendances, qui se sont trouvées opposées en intérêts ethniques, tribaux, religieux, dans l'ordre hiérarchique des élites traditionnelles. En effet la colonisation a ici marqué une rupture en fixant le centre de gravité politique et économique dans le Sud, « utile ». La conséquence de cela a été une nouvelle division entre les populations : ceux du Sud ont rapidement été pris en charge de façon complète, pour l'exploitation du coton : une petite élite instruite et christianisée, destinée à faire fructifier le potentiel agricole de la région. De leur côté les ethnies du nord, rebelles à l'ordre colonial qui a mis fin à leur prédominance, se sont enfermés dans leurs traditions, et refusèrent cette éducation, envoyant leurs fils au

52 Pierre DARCOURT, *Le Tchad, 15 ans après, Hissène Habré, la Lybie et le pétrole*, Paris, Grancher, 2001, 310 p.

Soudan ou en Égypte. Cette différence de traitement a engendré une marginalisation du nord du pays sur le plan économique et politique, et lors de l'indépendance, l'État centralisé et unitaire au bénéfice des Saras (Tombalbaye), déclenche aussitôt la révolte des populations du Nord, soucieuses de restaurer leur ascendant.

Ainsi, depuis l'indépendance, la prédation sur le pays, par le facteur ethnique n'a jamais cessé, et le symbole le plus criant en est la prise de pouvoir par des ethnies du Nord, minoritaires mais aux ambitions affichées, sur le fonctionnement de l'État. La conséquence est une administration clientéliste, où la nomination à un poste de fonctionnaire est soit une récompense, soit le placement, à un endroit stratégique d'un proche qu'on juge fidèle, donc généralement de quelqu'un de l'ethnie, voire de la famille du dirigeant en place. Les conséquences de cela sont graves : corruption endémique et incompétence des responsables. Alors que dans la réalité la plupart des personnels éduqués sont issus du Sud, où la population est plus nombreuse et bénéficie de davantage d'infrastructures, les fonctionnaires refusent voire désertent leurs postes lorsqu'ils sont nommés dans le Nord, ce qui contribue à y aggraver la situation de sous-administration, ce qui fut plus particulièrement le cas dans les années 1960 à 1979. Le comportement de ces fonctionnaires, lorsqu'ils sont en place, est elle aussi guidée par une prédominance de l'intérêt privé, les postes les plus recherchés étant ceux desquels la corruption et le détournement doivent permettre un enrichissement plus important (douanes, pétrole).

Concernant le fonctionnement politique du pays, les facteurs culturels et ethniques que nous avons vus demeurent une difficulté car ils se répercutent aussi, bien sûr, dans le champ électoral. Les résultats des élections, plus qu'une preuve d'une pratique démocratique, officialisent surtout la division Nord/Sud dans les résultats qu'elle produit. Lorsque l'actuel dirigeant a été élu avec 60% des voix environ, à l'issue des votes du 5 et 23 février 1997, ces résultats sont le fruit de l'affiliation ethnique des votants : avec 93 à 98% des suffrages dans les circonscriptions du Nord pour Idriss Déby, son opposant Abdelkader Wadal Kamougué obtint plus de 80% des suffrages dans les quatre préfectures du Sud⁵³. On peut affirmer que chacun bénéficie à cette occasion des votes de sa

53 Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, *Mondes rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*,

communauté et de ceux effectués par d'autres groupes au titre d'une alliance formelle, effectuée sur une base clanique, ce qui s'est retrouvé lors des scrutins en 2001 et 2006. Ils ont d'ailleurs pour cela recours à différents réseaux et organisations indigènes, d'essence typiquement ethnique.

Ce comportement est entretenu par le maintien de conditions de vie difficiles⁵⁴, un manque de formation et surtout un intérêt des responsables pour ce mode de fonctionnement. En effet, la scène politique tchadienne, dont il faut souligner le caractère conflictuel et volatile, « *nébuleuse de mouvements claniques* »⁵⁵, lutte avant tout pour le contrôle des richesses. Lorsque cette lutte n'est pas armée, elle se joue dans l'entourage du pouvoir en fonction, à l'échelle nationale ou locale par des luttes d'influence, « de cour ». Formée d'anciens leaders rebelles, de notables locaux ou de chefs traditionnels, cet environnement entretient ainsi un certain nombre d'exilés politiques, notamment en France⁵⁶, qui tentent de manœuvrer leurs amitiés sur place à des fins personnelles : ils négocient une alliance de circonstance avec un autre groupe rebelle ou leur retour en échange de responsabilités gouvernementales. Un homme politique tchadien peut ainsi apparaître et disparaître rapidement de la scène politique du fait d'un exil, d'un revirement, ou d'autres causes obscures, mais toujours liées à cette « course » aux responsabilités. Même si celle-ci semblait s'être relativement stabilisée dans les années 1990, les conflits des dernières années ont vu le retour d'une noria de mouvements politico-militaires et de leurs nombreux responsables aux ambitions prétendument universalistes, ou du moins nationales, dont on peut fortement soupçonner le fondement strictement tribal, voire mafieux⁵⁷.

Au Tchad, hors des gesticulations de ces élites lettrées, on constate à un autre niveau le maintien d'une classe nombreuse de combattants pauvres, poussés à la guerre par leur appartenance ethnique, parfois recrutés de force dans des conditions déplorables.

Paris, Michalon, 2001, p. 902

54 Le Tchad est classé 175e sur 182 pays au classement de l'indice de développement humain (IDH) de 2007, avec un coefficient de 0,382 (France : 0,961), Source : <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/> au 12/05/2010

55 Mehdi TAJE, *Sécurité et stabilité dans le Sahel africain*, NATO Defense College, research branch Rome, 2006, p. 41

56 Mais aussi en Algérie et dans d'autres pays voisins, cf. entretien avec le lieutenant-colonel Madji

57 Voir annexe V

Ceux-ci ne peuvent se reclasser, du fait d'une situation économique défavorable, d'un manque d'assistance et surtout du poids des tensions ethniques et culturelles qu'on a évoqué. Ils n'ont par exemple jamais adhéré massivement à une idéologie, même s'ils ont pu l'affirmer, de manière tactique, notamment en direction de leurs interlocuteurs étrangers⁵⁸. Même la « libyanisation » de la région nord du pays ainsi que la tentative de fusion orchestrée par Kadhafi en 1981 n'a pas débouché sur un intérêt politique situé hors des jalons traditionnels de l'appartenance culturelle et ethnique. L'échec de l'intégration en masse des sahariens dans la « légion islamique » a impliqué la persistance d'un mouvement rebelle typiquement tchadien : le GUNT⁵⁹, aux côtés des troupes libyennes. Certains de ces hommes, à l'instar de rebelles Touareg du Niger et du Mali s'engagèrent dans une optique d'alliance, ou de mercenariat. Vis-à-vis de leurs dirigeants, ces combattants ne sont pas pris en charge, parfois même lors de la victoire. Ils sont donc inutilisés, et pas nécessairement intégrés. Malgré plusieurs accords, cela a conduit par exemple au drame de 1995, alors que certains effectifs des « Forces armées du Nord » étaient intégrés aux forces armées tchadiennes afin de créer les nouvelles « Forces armées nationales tchadiennes », d'autres ne trouvaient pas leur place, se rebellaient et attaquèrent les garnisons dans l'est du pays. Cet échec a essaimé des hommes armés, « formés », et en rébellion sur le territoire. Le succès relatif de la première décennie d'Idriss Déby semble cependant dû pour beaucoup à d'ingénieuses compensations matérielles, notamment par le maintien d'une armée pléthorique (environ 50 000 hommes dont 400 officiers généraux et 350 colonels), jusqu'à la crise des défections et la reprise des combats majeurs, de 2005 à nos jours. Mais celle-ci est aussi demeurée clanique, la « garde républicaine », désormais devenue « Force d'intervention rapide » (FIR) est composée presque exclusivement de membres des ethnies Bideyat et Zaghawas (4000 hommes) qui sont les alliés sur lesquels se repose le pouvoir⁶⁰, elle est la seule à bénéficier

58 Elle aurait notamment piégé les dirigeants français sur leur politique à adopter au Tchad à partir de 1983 et provoqué, avec la tromperie libyenne, la fin de l'opération Manta d'après Elce HESSE, "La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez vous manqué avec l'Afrique", *Politique étrangère*, vol. 50 n°2, p. 414

59 Gouvernement d'Union nationale tchadien

60 Après la crise de défections de 2004 à 2008, le pouvoir tchadien semble s'être recentré sur des alliances nouvelles, notamment d'ethnies du Sud

d'équipements modernes avec la « garde nationale et nomade du Tchad » (GNNT). Ces deux forces sont commandées par le colonel Abakar « Borjogui » Mahamat Youssouf Itno et le général Mahamat Saleh Brahim « Deullé », neveu et cousin du président. Enfin, cet état de calme relatif et de contrôle de la situation n'aura duré que quelques années, comme ce fut le cas d'Hissène Habré à partir de 1987, les succès militaires et le prestige accumulé, s'ils semblent faire structurellement partie des bases du pouvoir, ne peuvent perdurer, dans un cadre aussi dynamique.

Afin d'y remédier, l'État doit faire des populations l'objet de sa stratégie : réussir leur intégration, leur désenclavement et leur ralliement à la communauté nationale pour les plus éloignées d'entre elles, même si l'État est parfois bien plus éloigné de leurs réalités quotidiennes que leurs propres réseaux transfrontaliers, dont ils sont les acteurs déterminants⁶¹. Nous verrons aussi qu'il n'a pu s'imposer par le problème que pose l'établissement de ses frontières.

Section 2 La défense de la souveraineté sur la frontière

Considérant le Tchad comme un espace situé à la frontière de plusieurs ensembles plus vastes, on peut s'interroger sur l'intérêt de qualifier cette zone de « frontalière », de « zone grise », incertaine et poreuse, mais alors, quelles en sont ses limites ?⁶² Elles semblent être posées par la limite d'action et de défense de l'État tchadien de sa souveraineté sur le territoire. En réalité, celui-ci est très fortement influencé par son environnement désertique sur la défense de ses frontières. Les frontières du Tchad, on l'a dit, sont issues de plusieurs héritages, non pas réellement d'un rapport géopolitique endogène mais plutôt de rivalités ayant existé entre les puissances qui ont dominé successivement cet espace. Le contexte physique et humain de la frontière semble vivre de ces subsistances, et ne prend pas en compte les limites politiques et administratives de la

61 Cf. entretien avec le lieutenant-colonel Drabo

62 MONTBRIAL Thierry (de) (dir.), Philippe MOREAU DEFARGES, *Ramses 2003*, Paris, Dunod, 2002, 376 p.

carte⁶³.

Pour le Tchad, du fait de ses faibles moyens, se pose encore davantage la question de la matérialisation de la frontière en zone désertique. D'autres expériences nous démontrent que cette réalité est un véritable défi pour l'État⁶⁴. Les solutions trouvées peuvent être variées : du « *limes* »⁶⁵, tel que le mur de sécurité marocain, le mur, ou la ligne Morice... à d'autres possibilités, plus souples et économiques, propres notamment aux espaces difficilement accessibles : un maillage de postes, aussi réguliers que possible, parfois situés à l'intérieur du territoire national, mais ayant vocation de base d'opération aux personnels chargés de l'administration de la frontière. Ceux-ci peuvent alors accomplir des missions de surveillance et de souveraineté régulières, qui doivent suffire, dans un milieu hostile, à couvrir la frontière de façon suffisante.

Ce choix de la frontière a donc des conséquences, il est sensé aussi organiser de nombreux détails de la vie frontalière, tel le statut des frontaliers, les tarifs douaniers et leur perception, et fait généralement l'objet d'une organisation assez poussée. Tout ceci n'est non seulement pas le cas au Tchad, mais on constate, une fois de plus, l'inadaptation du cadre frontalier classique imposé. Le territoire national tchadien comporte des difficultés physiques et des incohérences humaines auxquelles s'ajoute la célèbre définition de Jacques Ancel⁶⁶ : « La frontière : un moule plastique. Il acquiert sa forme solide lorsque prend corps la masse en fusion qu'il renferme. L'Histoire en narre les pulsations : à l'origine, une nébuleuse a des contours indécis ; puis l'astre se dessine et son halo reflète ses gonflements, ses rétractions ; enfin le corps arrête ses vibrations, l'État se fixe. » On peut alors douter de l'histoire tchadienne comme d'un déterminant suffisant à fixer ses immenses frontières désertiques, d'autant qu'elles sont déjà le lieu de plusieurs conflits, aux bornes complexes : conflits internes ou internationaux historiques ou latents sur la frontière au Tibesti, dans la bande d'Aozou, au Darfour, sur le lac Tchad...

63 Voir Annexe I

64 Cf. Entretiens avec le lieutenant-colonel Drado et le lieutenant-colonel Madji

65 Mot latin, signifiant limite linéaire, généralement matérialisée sur le terrain par une route de patrouille, pouvant se voir ajouter divers aménagements, tels que des postes de guet, voire une fortification permanente, comme le mur d'Hadrien.

66 ANCEL Jacques, *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, 205 p.

L'isolement particulier des territoires du nord du pays demeure une incompressible difficulté, à laquelle s'ajoute l'interprétation de la frontière par les populations qui vivent parfois dans un cadre transfrontalier ancestral, tels les Zaghawas, séparés par la frontière entre le Soudan et le Tchad, mais formant une communauté unie dans leur politique au Tchad par exemple. Selon Claude Raffestin, la frontière est « à la fois couture et coupure », elle a des effets qui résultent ici de cette construction intellectuelle qui ne trouve pas forcément de justification physique. Les conflits entre rebelles et forces gouvernementales de ces dernières années ont ignoré la frontière pour certains, pour d'autres, et c'est le deuxième versant de cette théorie, elle a joué le rôle d'un refuge théorique, car même si les forces armées tchadiennes et soudanaises se rendirent coupables de plusieurs incursions sur le territoire de leur voisin dans leur combat contre les factions rebelles, ils étaient bien conscients de l'aggravation du conflit que ces mouvements provoqueraient. Pour citer une autre perception classique de la frontière, à laquelle s'oppose cette fois la réalité tchadienne, Paul Vidal de la Blache affirmait⁶⁷ que : « *le moi prend conscience de lui-même au contact du non-moi* ». On peut affirmer ici que la frontière n'est pas un révélateur d'identité pour les populations tchadiennes, en tout cas dans l'immense majorité des zones désertiques dans lesquelles elle n'est ni matérialisée, ni empreinte de changements profonds d'environnement physique ou humain.

Le contexte désertique peut permettre à l'État de jouer sur cet effet de vide, pour mieux gérer sa limite territoriale. C'est apparemment la nouvelle politique pratiquée, depuis février 2010, par Idriss Déby et Omar el Béchir sur leurs franges incontrôlées respectives, avec leur accord de coopération. Ceux-ci laissent les forces pro-gouvernementales de leur voisin intervenir à l'encontre de ses ennemis sur leurs territoires respectifs, comme on l'a constaté dans les combats du mois de mai 2010 entre forces régulières tchadiennes et rebelles de l'UFR ou quelques mois plus tôt dans les interventions de « *janjawids* » dans l'est du Tchad. Cette « marge » d'action, véritable droit de poursuite en milieu désertique, de l'est tchadien⁶⁸ au Darfour est ce que Vidal de la

67 Paul VIDAL DE LA BLACHE, *La France de l'Est* : (Lorraine,Alsace), Paris, Armand Colin, 1917, 280 p.

68 Circonscriptions du Dar-Sila, Ouaddaï, Salamat, voir Annexe I

Blache⁶⁹ appelait la « marge » territoriale, et qui se caractérisait par l'idée d'exclusion du territoire national. Elle est selon lui le « *no man's land* », l'espace blanc, l'inachèvement de la conquête, de la maîtrise spatiale et de l'intégration. Elle est une discontinuité, et il n'y a pas de réelle volonté du centre de l'intégrer, car c'est un espace volontairement laissé ainsi afin de faciliter, de ne pas rigidifier sa gestion. Elle se différencie de la « frange », qui elle a vocation à être intégrée, même si elle est reconnue comme une zone non encore intégrée, tandis que la « marche » est elle un espace tampon volontaire, au régime spécifique, afin de faciliter des opérations militaires. Michel Foucher, par ses travaux sur les marches russes de l'Ouest⁷⁰, constate que le mouvement y est possible dans les deux sens, l'intégration est alors due à une « *normalisation* » de la relation de voisinage, ce qui ne semble pas le cas de l'est du Tchad dans un avenir proche.

Elle permet cependant d'intégrer un espace, mais dans des réalités bien différentes des interconnexions humaines, lorsqu'elles sont volontaires et issues de l'autorité étatique, elles ne se réalisent peu ou pas, faute de moyens. C'est le cas par exemple de l'appartenance de tous les États sahéliens au Comité inter-États de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) (Sénégal, Gambie, Mali, Tchad, Mauritanie, Niger, Cap-Vert et Guinée Bissau), ou encore à la Communauté des États saharo-sahéliens (CEN-SAD) mais n'en déplaise à Kadhafi, ceux-ci espèrent bien plus de leur appartenance à l'Organisation des Nations Unies ou encore à l'Organisation de l'union africaine (OUA).

Le Tchad s'est aussi quelque peu détourné de ses espaces désertiques saharien et sahélien : d'un point de vue économique, la grande majorité de ses échanges se font en direction du golfe de Guinée et non plus par l'ancestral le commerce transsaharien. Cela date en réalité des rivalités frontalières entre colonisateurs européens, chacun aux frontières de leurs empires dans ce désert. Enfin, il est certain que la position de la capitale Fort Lamy devenu N'Djamena, situé à l'extrême Sud, sur la frontière, renforce l'antagonisme entre « *pays des cailloux* » et « *pays du coton* »⁷¹. D'après Laurence Marfaing et

69 Paul VIDAL DE LA BLACHE, op. cit.

70 Michel FOUCHER, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007, 248 p.

71 Mahdi TAJE, op. cit. p.38

Steffen Wippel⁷² : « politiquement et économiquement coupé de ses relations arabes, le Tchad bascule du côté de l'Afrique noire et de la côte atlantique sur les plans politique, économique et commercial. A l'échelle régionale, la « colonie » du Tchad (1920) fait désormais sort commun avec ses voisins de la zone soudanienne et forestière du fait de son incorporation à l'Afrique Équatoriale Française (AEF) ». C'est d'ailleurs dans ce nouveau cadre que s'exercent des présences étrangères, nombreuses et plus ou moins diffuses, allant du clientélisme des élites tchadiennes à l'intervention militaire directe.

L'instabilité politique chronique s'explique, comme on a pu le dire, par des facteurs culturels, eux-mêmes influencés par la situation géographique, l'héritage historique du pays et de ses populations, mais aussi par le fonctionnement de l'État en place. La fragilité et la précarité de cette structure étatique est aussi à la base d'une multitude d'ingérences étrangères déstabilisatrices. Comme l'écrit Renaud Otayek⁷³ à ce sujet : « *Si la Libye est parvenue à peser d'un tel poids sur l'évolution du conflit tchadien, c'est bien sûr parce qu'elle a exploité au maximum la faiblesse structurelle de l'État tchadien, mais également et surtout dans la mesure où elle a su canaliser à son profit la dialectique Nord-Sud qui imprègne l'Histoire du Tchad* ».

72 Laurence MARFAING, Steffen WIPPEL, *les relations transsahariennes à l'apogée contemporaine*, Paris, Karthala, 783 p.

73 Renaud OTAYEK, "La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ?", "Le Tchad", *Politique Africaine*, n°16, 1984, p.66

Titre deuxième

LE DÉSERT TCHADIEN : UNE ZONE D'INFLUENCES

La situation actuelle du Tchad est le fruit de sa situation géopolitique, d'un point de vue interne, mais on doit évoquer aussi certains intérêts extérieurs, mais également la faiblesse interne de l'État, qui est intervenue comme un multiplicateur des prises d'intérêts étrangères. Cette faiblesse est elle-même due à des appartenances ou des clientélismes des élites nationales dans le cadre régional ou international. Le désert a été ici le témoin de nombreuses interventions étrangères, variables dans leur contenu offensif, mais s'appliquant toutes à ce même environnement.

D'un point de vue local, on considère aisément les nombreuses immixtions des différents ensembles territoriaux et des populations frontalières sur ses franges, telles qu'on a pu les évoquer, ce qui cause des influences réciproques inévitables. Pour ce qui est des apports totalement extérieurs, ils semblent être dus à des intérêts géopolitiques, de politique étrangère et issus de l'histoire du Tchad et de sa région.

La France a exercé une présence de longue date sur ce territoire, sans s'attacher à examiner l'ensemble des événements politiques liés à cette présence, on ne peut ignorer l'importance de cet acteur essentiel de l'histoire et du présent tchadien (chapitre 1). Une autre présence importante, qui a influé sur le destin du Tchad, de nombreuses manières, est la Libye, de la même façon qu'elle a tenté de la faire par sa politique spécifique vis à vis de ses voisins du Sud, dans l'ensemble de la région (chapitre 2).

CHAPITRE 1

LA PRÉSENCE HISTORIQUE DE LA FRANCE

Depuis la conquête coloniale de 1891, et le partage du « Soudan » franco-britannique, la France a marqué la région par sa présence, et le Tchad en particulier. On ne peut parler d'influence durant la période coloniale, même si les modalités de son administration sur le terrain désertique se sont parfois révélées assez légères. Elle a tenté d'y exercer une domination, géopolitiquement fondée sur le contrôle du Sahara. En effet, après la création de l'Afrique Équatoriale française (AEF) en 1910, le bloc colonial africain et l'Afrique française du Nord nécessitent une défense organisée contre les influences extérieures, notamment dans le cadre d'une concurrence effrénée avec le voisin britannique.

La prise de Faya en 1913 par le colonel Largeau⁷⁴ marque la fin des conquêtes coloniales françaises en Afrique et la stabilisation de cette région face aux résistances locales, notamment les membres de la « *Sanûssiyya* », confrérie musulmane libyenne qui affronta la France pour le contrôle du désert tchadien durant plusieurs années⁷⁵. Pour celle-ci, comme pour le colonisateur, l'enjeu de cet espace était de contrôler la voie de communication essentielle entre la Méditerranée et l'Afrique noire. Aussi, les gouverneurs de la nouvelle colonie, à Fort-Lamy, voulaient pouvoir insérer ce territoire dans une profondeur stratégique afin de « *coiffer* » les oasis lointains, peuplés de nomades « *remuants* » dans le dispositif déjà existant des garnisons françaises du Sahara⁷⁶.

En 1940, c'est aussi à partir du Tchad que s'écrivent les pages glorieuses de la France libre. Sous la direction du gouverneur Félix Éboué, il est la première colonie d'Afrique à se rallier à la France libre, l'AEF le suit la même année, et il est la première étape de la

74 Le nom de la ville est encore aujourd'hui officiellement Faya-Largeau.

75 Jean-Louis TRIAUD, *Tchad 1900-1902 : une guerre franco-libyenne oubliée ? une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France*, l'Harmattan, 1988, 203 p.

76 Maxime CAZELLES, *l'administration militaire française du Fezzan de 1943 à 1955*, mémoire de master 1 d'Histoire des relations internationales, sous la direction de Robert FRANK, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2009

Libération, les Forces françaises libres de la colonne Leclerc attaquant, par le désert, la colonie italienne de Libye à partir de 1941⁷⁷. Avec la IVe République, l'« Union française » puis la « communauté » accordent l'indépendance, et ainsi, à partir de 1960, ces raisons stratégiques s'estompent.

⁷⁷ Trois offensives de fin 1941 à septembre 1943, à l'issue de la première est prise l'oasis de Koufra, lieu du célèbre serment : "*Nous sommes en marche. Nous ne nous arrêterons que lorsque le drapeau français flottera sur la cathédrale de Strasbourg.*"

Section 1 Un intérêt post-colonial renouvelé

La question de la présence française au Tchad suscite des interrogations, elle génère parfois de très vives réactions et des critiques, portant de façon générale sur la politique africaine de la France. Sans entrer dans le débat manichéen de la « Françafrique » il est incontestable que la France a maintenu depuis l'indépendance ses intérêts avec force dans son ancienne colonie. En apparence peu clairs, car peu connus, on doit envisager de revenir sur ces choix historiques pour comprendre la situation actuelle. Les intérêts économiques français au Tchad sont mineurs, le consortium chargé d'exploiter le pétrole tchadien des gisements de Doba et Sédigui étant désormais américano-malaisien, suite aux retraits en 1999 d'Elf et de Shell, dus aux nombreuses déconvenues dont a été l'objet ce projet de longue date⁷⁸.

On passe alors de la période des « *commandants de cercle* », des militaires français, experts du pays, qui prenaient à charge son administration dans les zones reculées telles que le Tchad, à celle de l'ENFOM (École nationale de la France d'Outre-Mer), c'est l'époque de l'éphémère « *communauté* » qui prend en charge les compétences communes : défense, monnaie, justice, politique étrangère et enseignement supérieur. Puis vient la période des « *coopérants* », avec l'« association », voulue au titre des relations privilégiées que la France souhaite maintenir avec ses anciennes colonies, qui entraîne l'envoi de nombreux militaires ou civils spécialistes (ingénieurs, administrateurs, enseignants)⁷⁹. Ainsi, la plupart des postes de responsabilité administrative sont conservés, dans un pays comme le Tchad qui possède peu d'élites formées à ces tâches. La communauté française, devenue « expatriée » se maintient ainsi dans le pays, après 1960. Le discours d'André Malraux, alors Ministre des Affaires culturelles, qui représente le général de Gaulle dans ces nombreuses cérémonies d'indépendance de l'année 1960, est déclamé dans des conditions rustiques au soir du 11 août, et évoque « *l'amitié indéfectible de la France* », qui « *demeurera*

78 Article : <http://www.liberation.fr/economie/0101298434-elf-et-shell-lachent-le-tchad-et-enflamment-n-djamena-les-autorites-s-estiment-traahies-par-paris> au 10/03/2010

79 Jean DE LA GUERIVIERE, *Les fous d'Afrique, histoire d'une passion française*, Paris, Seuil, 2001, 379 p.

aux côtés du Tchad dans la construction de son avenir de nation indépendante et souveraine »⁸⁰.

A cette époque, aucun avantage économique majeur n'est espéré de ce choix politique, on n'a alors pas encore découvert de pétrole, seuls les gisements d'Algérie monopolisent l'attention. La défense de la zone d'influence française demeure donc l'enjeu central de cette présence, contre les influences anglo-saxonnes voisines du royaume de Libye, mais surtout contre les mouvements non-alignés et socialistes. La prévention contre ces dérives, dans ce qu'on appelle communément le « pré carré africain de la France », se fait le cadre organisé par Jacques Foccart, secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches. Elle est d'autant plus importante qu'avant 1962 la lutte contre les indépendantistes algériens s'est étendue aux frontières sahariennes, par lesquelles transitent volontaires arabes et armement. Après l'indépendance, le BET est resté sous administration militaire française, dans la tradition de ces officiers « sahariens » de la Légion étrangère, vivant avec leurs petites garnisons et leurs supplétifs autochtones, administrant les populations nomades. Cette région acquiert de ce fait un statut spécifique : administration militaire française jusqu'en 1970, assez proche de ce qui existait dans l'Algérie voisine sous le nom de « Territoires du Sud ». Malgré cela, l'éveil des tensions entre le président Tombalbaye et les membres de son gouvernement issus du nord du pays entraîne le déclenchement d'une rébellion.

A ce propos, l'une des dernières décisions du général de Gaulle, avant de quitter l'Élysée, fut un fort engagement au Tchad. Dès 1968 le président François Tombalbaye avait obtenu une petite aide logistique pour lutter contre une rébellion dans le BET, mais à la suite d'une mésentente avec l'ambassadeur de France Guy de Commines, celui-ci est remplacé par Fernand Wibaux, futur conseiller de Jacques Chirac en matière africaine, qui décide de demander un soutien militaire accru à Paris. Peut-être le premier surpris, Tombalbaye reçoit un véritable corps expéditionnaire, ainsi qu'une mission afin de remettre de l'ordre dans son administration sous la conduite d'un ancien gouverneur d'outre mer. *« Le souvenir du ralliement du Tchad à la France libre inspirait cette sollicitude, également motivée par l'importance stratégique d'un pays situé à la charnière du monde arabe et de*

80 Ahmat YACOUB, *Les relations franco-tchadiennes dans les années soixante*, Paris, Publibook, 2006, p. 45-48.

l'Afrique profonde »⁸¹. Trois mille hommes arrivent à Fort Lamy, soit la moitié de l'effectif de l'armée tchadienne de l'époque, dans laquelle on trouve déjà 630 officiers et sous-officiers français en coopération. Le général Cordatellas est désigné « *délégué militaire de la France* ». Durant le mandat de Georges Pompidou, cette mission va perdurer, jusqu'en septembre 1972, et 39 soldats français seront tués dans les combats contre les Toubous, dont le propre fils du général Cordatellas, tué dans l'oasis de Gouro en 1971. Mais le système de coopération bilatérale renforcée mis en place par Jacques Foccart et le général De Gaulle sera maintenu suite à ces événements.

Section 2 L'engrenage de la coopération et de l'assistance militaire

Avec la décolonisation, la perte du Maroc, de la Tunisie, puis la guerre d'Algérie, est tardivement réalisée l'OCRS : Organisation commune des Régions Sahariennes. On retrouve là la volonté française de contrôler le Sahara, obsession aussi ancienne que les projets du père Charles de Foucauld de 1912, avec son plan de réorganisation militaire et administrative du Sahara du « Tidikelt » (Algérie, Mali, Niger, Tchad). Le but vise grossièrement à fractionner les aires d'influence des nomades pour les inciter à se sédentariser et mieux contrôler ces éléments incertains de l'espace désertique. En 1951, le « Comité du Sahara français » veut encore « nationaliser » le Sahara en vue de demander son intégration comme territoire national par le Parlement (« départements du Sahara »). En effet, cet espace resserré et désormais maillé territorialement est l'objet d'un enjeu nouveau et essentiel : le pétrole qui y est exploité à partir de 1953 change la donne et cet espace conçu autrefois comme une zone de profondeur stratégique et d'administration est désormais aussi une réserve économique d'un potentiel stratégique sans précédent : il doit alors s'agir d'assurer ainsi l'indépendance de la France de sources d'approvisionnement étrangères. Mais l'échec des négociations en 1962 et les Accords d'Évian privent cette présence d'un enjeu économique stratégique. Tandis que commence la guerre d'Algérie et

81 Charles De GAULLE, *Mémoires d'espoir*, volume II - L'effort, 1962, Plon, 1971, 1163 p.

la contestation de la présence coloniale dans la région, l'opposition contrôlée entre Arabes et Berbères ou négro-africains est instrumentalisée, et les militaires français dans le BET manifestent par cette permanence stratégique, la vision française sur le terrain⁸².

La présence de l'armée française se justifie alors aussi concrètement par son accord de défense, conclu au moment de l'indépendance avec les anciennes colonies, sous le nom de « Convention de défense et de maintien de l'ordre », au Tchad, à Madagascar, au Congo, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Cameroun. Les forces françaises fournissent alors une aide, directe ou indirecte, aux forces nationales qui doivent cependant être les premières à intervenir. Elles viennent ainsi en appui « *dans une situation particulièrement grave* », et les représentants de l'autorité de chaque État doivent être présents afin de procéder à leur engagement, et l'usage des armes. Enfin, cette convention prévoit que « *le Gouvernement français pourra utiliser, pour le maintien de l'ordre dans un État, les forces françaises stationnées sur un autre territoire* ». Cette disposition permet en effet le fonctionnement du dispositif militaire français d'échelle régionale présent en Afrique. Cela se manifestera pour les opérations françaises au Tchad par une forte dépendance des éléments français en République centrafricaine et des moyens aériens présents au Cameroun et même au Gabon (notamment durant l'opération Manta en 1982).

Les accords de coopération sont distincts de l'assistance militaire. Ils s'inscrivent plutôt dans la continuité de la politique étrangère française en Afrique francophone par la « Communauté », puis de la création du « Ministère de la coopération ». A ce titre, l'influence peut aussi se manifester par différents moyens, plus diffus, tels que ceux de la diplomatie culturelle : création du Centre Culturel Français et du Lycée français de N'Djamena et adhésion de ce pays à l'Organisation internationale de la Francophonie. Une activité diplomatique importante dans la vie intérieure du pays, auprès des élites et de la scène politique nationale, ainsi que la présence des services de renseignement (SDECE⁸³) va impliquer encore davantage la France. La concurrence de la Libye commence à se faire

82 Jackie NEAU, *l'intervention de la France dans le conflit tchadien, 1969-1975 : une guerre révolutionnaire introuvable, un fiasco en position de force*, Paris, Mémoires d'hommes, 2006, 172 p.

83 "Service de documentation extérieure et de contre-espionnage", créé en 1946 et remplacé en 1982 par la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure).

sentir sur ce théâtre, par son soutien de plus en plus visible, aux rebelles du FROLINAT⁸⁴. Mais sous la présidence de Georges Pompidou, dans la ligne gaulliste et sous la direction des mêmes responsables, dont Jacques Foccart, c'est surtout l'engagement militaire français auprès du Tchad qui demeure l'élément essentiel de cette influence. Avec l'intensification des combats au début des années 1970, se succèdent des opérations, qui deviennent bientôt des engagements militaires à part entière, et dépassent alors le seul cadre des coopérants et des « contractuels » servant dans l'armée tchadienne. Les forces françaises ainsi engagées dans l'opération Limousin, du 14 avril 1969 au 27 octobre 1972, sont composées de 1600 hommes de l'Armée de terre, 750 de l'Armée de l'air, 150 marins et 50 gendarmes, et des moyens matériels toujours plus importants, pour lesquels la difficulté principale sera bientôt leur approvisionnement, par les contraintes imposées par la géographie sur les conditions opérationnelles : enclavement, manque de pistes aériennes, manque d'aéronefs de transport, et manque de carburant.

Alors que la Libye annexe la bande d'Aozou en 1973, et que les troupes françaises au Tchad sont toujours engagées contre les rebelles du FROLINAT, se déclenche la célèbre « Affaire Claustre », par l'enlèvement le 21 avril 1974 au Tibesti de la chercheuse du CNRS⁸⁵, d'un coopérant français et d'un ressortissant allemand par les rebelles. Cette question supplémentaire va empoisonner le dossier tchadien durant plusieurs années, les autorités françaises successivement chargées du dossier ne réussiront pas à manœuvrer les chefs de la rébellion, qui réclament une forte rançon en argent et en armes. Cela débouchera sur la mort du négociateur Pierre Galopin, et la capture supplémentaire de Pierre Claustre⁸⁶.

Le 13 avril 1975, à l'issue d'un coup d'État militaire, le général Félix Malloum prend les rênes du pays, afin de redresser la situation militaire. Depuis l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, le maintien des troupes françaises est décidé, même s'il devient

84 Front de libération nationale du Tchad, mouvement politique populaire, composé essentiellement de combattants issus du nord du pays, il est la matrice originelle de tous les mouvements politico-militaires qui éclorront au Tchad à partir des années 1970.

85 Centre national de la recherche scientifique

86 Popularisée par le reportage de Raymond Depardon au Tibesti, leur situation sera finalement réglée par leur libération le 31 janvier 1977, suite aux négociations, notamment du Premier ministre Jacques Chirac, auprès de Kadhafi, quelques mois plus tôt.

plus strictement conditionné aux besoins du théâtre⁸⁷. Jacques Chirac, alors premier ministre, et le président Malloum concluent l'« Accord de coopération militaire technique », de 1976. Celui-ci prévoit avec davantage de précisions le statut des officiers français servant au sein de l'armée tchadienne au titre de la coopération militaire (titre I : « des personnels militaires français »), ainsi que « (...) *la formation en France des personnels des forces armées tchadiennes* » (titre II). Concernant « *la fourniture de matériel et d'équipement militaire* » (titre III), « *le Gouvernement de la République du Tchad peut s'adresser au Gouvernement de la République française, pour la fourniture et l'entretien, à titre gratuit et onéreux, de matériels et d'équipements militaires.* ». La France bénéficie en contrepartie de facilités aéroportuaires (titre IV) et son ambassade centralise dans ses services l'ensemble de ces procédures (titre V). L'aide logistique française est essentielle dans cette coopération et elle se trouve formulée ainsi dans le protocole additionnel qui en fait l'objet : « *la République française apporte son concours, à titre onéreux ou exceptionnellement gratuit, à ce soutien, par des sessions de matériels et équipements* ». Félix Malloum ne semble pas se rendre compte de la gravité de la situation quand les rebelles, soutenus par les troupes libyennes, avancent vers la capitale, que les forces françaises restantes évacuent alors. Il est renversé lorsque la ville est prise par les troupes du GUNT de Goukouni Oueddeï et les Libyens (première bataille de N'Djamena). Hissène Habré, alors premier ministre, entre au gouvernement, puis se retourne contre son « frère-ennemi », Oueddeï, et l'affronte dans la « seconde bataille de N'Djamena ». Habré s'en tire vainqueur en 1981, mais doit désormais faire face à l'armée libyenne qui occupe 75% du territoire et qui a tenté d'accomplir la fusion Tchad-Libye.

Alors que depuis 1975, demeure uniquement l'assistance militaire française sur le terrain, réglée par la nouvelle convention, on suit l'évolution de la situation à l'Élysée. Valéry Giscard d'Estaing décide finalement d'une intervention, c'est l'opération Tacaud, de février 1978 à mai 1980 et la bataille de N'Djamena. Il s'agit alors d'un engagement de grande envergure, de 2500 hommes dont l'objectif affiché est désormais clairement de :

87 Nelly MOURIC, Robert BUIJTENHUIJS (dir.), « La politique tchadienne de la France sous Valéry Giscard d'Estaing », in « Le Tchad », *Politique Africaine*, n°16, Paris, Karthala, 1984, pp. 86-101

« stopper les forces rebelles du Nord, appuyées par la Libye, qui menacent de s'emparer de la capitale N'Djamena ». Celle-ci marque un tournant avec les interventions antérieures, et les troupes françaises se trouvent engagées sur la « ligne rouge » défendant le territoire tchadien non encore occupé, c'est-à-dire pour l'essentiel le cône sud du « Tchad utile »⁸⁸. Les chasseurs bombardiers Jaguar clouent les libyens au sol malgré le risque des missiles russes : « on m'apportera des photos, prises par leurs caméras pendant les opérations, des agrandissements où l'on voit des camions libyens désertés par leurs conducteurs et, à côté, projetée sur le sable, l'ombre des ailes des Jaguar. [...] L'Afrique, la guerre cruelle, et le succès »⁸⁹. Or le retour du soutien français, après la défaite consommée des présidents « sudistes » Sara, qui n'ont pu tenir le pays, peut sembler être un choix politique conscient. En effet, le soutien de la France au nouvel homme fort de N'Djamena est un changement radical en direction de celui qui organisa la capture de Françoise Claustre et fut le responsable de l'exécution du commandant Galopin, le 4 avril 1975.

S'ensuit, alors, toujours dans ce même objectif, l'opération Manta, qui doit désormais permettre de tenir un véritable face à face militaire avec l'armée libyenne, de 1982 à 1983. Elle est renouvelée, jusqu'en 1984 (« Manta 2 »), et clôturée par l'opération « Silure » qui procède à son désengagement, suite à « l'accord de Tripoli » du 17 septembre 1984. Un retrait franco-libyen aurait dû s'opérer de façon « totale et concomitante ». Celui-ci est immédiatement trahi par la Libye. Le nouveau gouvernement français aurait exagérément compté l'impact de son changement d'orientation en politique extérieure⁹⁰ et naïvement cru en la parole donnée par l'impétueux colonel, alors que toutes les sources de renseignement indiquaient le contraire⁹¹.

A la suite de ce qui est un « échec » pour certains de ses participants, dont on ne peut en tous les cas que constater l'ineffectivité des efforts antérieurs, la France, dénonçant le

88 Centre de doctrine d'emploi des forces, division recherche et retour d'expérience, *Répertoire typologique des opérations, tome II*, Ministère de la défense, 367 p.

89 Valéry GISCARD D'ESTAING, *Le pouvoir et la vie*, Paris, Compagnie, 2004, 428 p.

90 Elce HESSE, "La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez vous manqué avec l'Afrique", *Politique étrangère*, vol. 50 n°2, p. 416

91 Colonel SPARTACUS, *Opération Manta*, Paris, Plon, 1985, 262 p.

Robert BUIJTENHUIJS, « L'art de ménager la chèvre et le chou, la politique tchadienne de François Mitterrand », in « Le Tchad », *Politique Africaine*, n°16, Paris, Karthala, 1984, pp.102-117

non respect de l'accord conclu avec la Libye lance en 1986 l'opération Épervier, dernier volet toujours actuel de son déploiement dans le pays. Pour une large part, le conflit est devenu un bras de fer franco-libyen, et la revanche française se manifesterait par la reconquête du nord du pays par les forces armées tchadiennes, à partir de 1987. Le soutien actif (bombardements, actions d'interception aérienne⁹²) à l'armée nationale tchadienne, sous l'impulsion de chefs de guerre charismatiques (Hassan Djamous et Idriss Déby) est alors couronné de succès, par la reconquête de Faya-Largeau, puis de Fada et du BET, mais elle bute sur la bande d'Aozou. Un « *rezzou TGV* » est même lancé avec succès sur la base aéroterrestre de Maaten es Sarra en territoire libyen le 5 septembre 1987, et provoque de lourds dégâts. Après des pertes matérielles et humaines significatives, la Libye accepte d'ouvrir des pourparlers de paix. Les deux pays ont confié le contentieux juridique de la bande d'Aozou à la Cour internationale de Justice, qui a rendu son arrêt le 3 février 1994 et qui a donné lieu à son évacuation officielle par les forces libyennes en 1994. Pourtant, actuellement, on compte toujours environ un millier d'hommes au Tchad, cette présence étant toujours considérée comme indispensable à la sécurité du pays, vis-à-vis de son voisin, mais aussi toujours, comme condition essentielle à la présence de nombreux expatriés, français et étrangers⁹³.

92 Le lancement de la nouvelle opération commence par le bombardement de l'aéroport de Ouadi-Doum : opération TRIONYX du 16/02/1986, afin de neutraliser l'appui aérien libyen et réduire ses moyens logistiques. A plusieurs reprises, des raids libyens sont interceptés durant l'opération, la "ligne rouge" se situant sur le 16e parallèle.

93 1990 : Opération épervier, 1992 : Opération épervier 2, 1998 : Opération épervier 3, 2008 : Opération Epervier, EUFOR puis MINURCAT

Section 3 Quelles perspectives pour les relations franco-tchadiennes ?

La France s'est investie au Tchad, à l'origine, pour défendre un régime qui lui était favorable, mis en place après l'indépendance. Peu à peu, elle est entrée dans la logique de crise avec les mêmes options que les autres protagonistes : choix d'un vainqueur, logique de puissance. Mais pas plus que les autres elle semble n'en avoir tiré d'avantage durable. Il est certain que la présence française d'aujourd'hui s'est appuyée sur cette tradition de coopération militaire, mais aussi afin de soutenir l'État tchadien qui demeure dans une situation d'urgence dans le domaine militaire. De leurs côtés, les acteurs locaux ont visiblement joué de cette implication, cela leur permettant de remplir les caisses publiques chaque fois qu'un nouveau chef d'État, issu d'une action militaire, promettait la « réconciliation nationale » et la « démocratie ». Paris s'est brouillé par à-coups avec les autorités de N'Djamena, lorsqu'elle a été trop regardante sur l'utilisation de son soutien financier et matériel, comme en mars 2000 : son ambassadeur a été expulsé du pays, un an après l'expulsion de l'attaché de défense et des agents des services de renseignement. Il apparaît assez clair que cette politique ne lui a pas fourni les avantages espérés, et que sur le long terme son coût devint supérieur aux espérances du système mis en place lors de la décolonisation. Ses multiples engagements n'eurent pas vocation à défendre les intérêts originels de la France, qui se facture aujourd'hui en un coût bien lourd pour la défense d'une implantation, si stratégique, soit elle. Or elle fait appel à des données qui n'entrent pas nécessairement en compte dans un tel bilan. Même si l'intervention militaire française au Tchad, et en particulier sa confrontation avec la Libye, n'ont pas produit les effets d'un succès éclatant⁹⁴, ces opérations ont permis d'affirmer sa volonté sur le terrain. On peut s'interroger : la France choisit-elle de faire le « gros dos » et d'y maintenir des troupes parce qu'elle croit à une issue, ou parce qu'elle ne veut pas démentir quarante ans de « politique tchadienne » ? Ni perdre - après la Centrafrique - son dernier point d'appui en

94 René OTAYEK, Robert BUIJTENHUIJS (dir.), « La Libye face à la France : qui perd gagne? », in « Le Tchad », *Politique Africaine*, n°16, Paris, Karthala, 1984, pp.66-85

« Afrique centrale » ? Il s'agit probablement de ces deux raisons.

Actuellement, comme l'indique le site de l'ambassade de France au Tchad⁹⁵, et celui du Ministère des Affaires étrangères⁹⁶, la France et le Tchad sont liés par un accord de coopération militaire technique en date du 6 mars 1976 et par un protocole additionnel relatif au stationnement des troupes françaises en date du 7 avril 1990. Officiellement, la vocation des « *Éléments français au Tchad* » est principalement d'« *assurer la sécurité des ressortissants français* », d'« *apporter un soutien à l'armée nationale tchadienne en contribuant à l'instruction et en apportant une aide matérielle aux différentes armées* », de « *venir en aide à la population civile, sans se substituer aux administrations ou organisations gouvernementales compétentes en apportant notamment une aide médicale gratuite à tous ceux qui en expriment le besoin* », ou encore de « *participer au soutien des opérations humanitaires* ». La coopération militaire affiche elle les ambitions d'« *accompagner d'une part l'armée nationale tchadienne dans sa réorganisation conforme à la stratégie nationale de bonne gouvernance* », de « *conforter d'autre part sa capacité à garantir la souveraineté de l'État tchadien* ». La coopération militaire franco-tchadienne tend à favoriser l'émergence de forces nationales aptes à jouer un rôle stabilisateur et sécuritaire dans la sous-région, et pour cela plus de 80 militaires tchadiens bénéficient chaque année de formations dispensées pour moitié en France (formations d'une durée de 3 mois à 4 ans) et pour moitié dans les écoles nationales à vocation régionale (ENVR), pour lesquelles une enveloppe budgétaire de plus de 340 millions FCFA (520 000 euros) est consacrée à cet effort de formation.

Lors de son audition auprès de la Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, le général Henri Bentégeat, le 13 novembre 2002⁹⁷ affirme que la persistance de la présence de la Libye dans la région restait une « *forme de menace* » pour le Tchad. Plus précis, un compte-rendu du président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées Josselin de Rohan, à l'issue de son voyage au

95 Page de la mission militaire de l'ambassade de France au Tchad : http://www.ambafrance-td.org/france_tchad/spip.php?article327

96 Site officiel du Ministère des Affaires étrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/tchad_357/index.html

97 Compte rendu de l'audition sur le site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cdef/02-03/c0203019.asp> au 10/04/2010

Tchad, du 4 au 6 janvier 2009 insiste lui aussi sur les besoins de l'assistance française motivés par les demandes des responsables politiques tchadiens rencontrés⁹⁸. Avec le maintien de cette présence, le dispositif de protection des ressortissants français et étrangers s'avère efficace, par exemple lorsqu'en février 2007 et en attaque des rebelles sur N'Djamena, Épervier met en œuvre une opération d'évacuation pour les ressortissants volontaires et accueille 1 750 ressortissants sur le camp Kosseï. 1 402 sont évacués dont environ 590 Français. De la même façon, lors d'une audition de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères l'année d'après, celui-ci salue l'opération similaire de 2008⁹⁹

Cette politique se poursuit aujourd'hui et la nouvelle politique africaine du Gouvernement français ne semble pas aller à l'encontre de cette présence ; même si la poursuite des stricts intérêts a pu laisser se développer cette particularité, il semble qu'on souhaite l'entretenir. Pour expliquer cela, il faut évoquer l'intérêt stratégique de la France à la stabilité du Tchad situé en plein cœur de l'arc de crise, défini par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, qui s'étend de la Mauritanie au Pakistan. Il se situe également au sein d'une autre zone de crise : l'Afrique subsaharienne et, en particulier, aux frontières du Niger et de la zone sahélienne où des organisations islamistes proches d'Al-Qaïda s'installent. Par ailleurs, à l'est du Tchad, la République Centrafricaine et, bien évidemment, le Darfour constituent des zones d'instabilité majeures. La présidence française de l'Union Européenne en 2008 a d'ailleurs probablement influencé le lancement de l'opération EUFOR TCHAD, et sa conduite, sous la direction de la France¹⁰⁰.

98 Site de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : <http://www.senat.fr/bulletin/20090119/etr.html> au 10/05/2010

99 Site de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : <http://www.senat.fr/bulletin/20080204/etr.html> au 10/05/2010

100 Voir d'ailleurs l'utilisation du dispositif EUFOR de la frontière est du Tchad par les forces armées tchadiennes, cf. Annexe VI

CHAPITRE 2

LES INTERFÉRENCES LIBYENNES

Le face à face franco-libyen qui s'est manifesté par les opérations successives des années 1980 a lui aussi des origines historiques : Tchad et Libye sont liés par le désert, dans leur peuplement et par certaines influences culturelles partagées. Or, on ne peut évoquer cette question sans essayer de comprendre quelle a pu être la politique tout à fait originale de la Libye, reconnue et redoutée comme telle par l'ensemble des acteurs internationaux jusqu'à aujourd'hui.

Dans le cadre de la Guerre Froide notamment, le colonel Mouammar Kadhafi est le « *guide* » de la « *Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste* »¹⁰¹ depuis sa prise de pouvoir le premier septembre 1969, sur le souverain Idriss « *al Sahdi al Sanoussi* », client du Royaume-Uni. Pour cela il intervient sur plusieurs horizons, parfois soudains et contradictoires, presque toujours de façon agressive et inattendue, et qui semblent souvent déraisonnables (section 1). Pourtant, l'objectif, qui semble être sa reconnaissance d'une importance sur la scène internationale se produit, même si elle se fait pour cela par la reconnaissance implicite de son pouvoir de nuisance, et provoque effectivement des réactions fortes.

Mais elle n'est pas la seule à posséder une relation spéciale avec le Tchad. Le Soudan voisin, dont de nombreuses caractéristiques lui sont proches, procède aussi à certaines interférences, mais cependant celui-ci n'a pas exercé de politique d'influence de long terme, et il a autant manipulé que fait l'objet de manipulations lui-même (section 2), on l'envisagera à ce titre dans une autre optique¹⁰².

101 En arabe : الجماهيرية العربية الليبية الشعبية الاشتراكية العظمى , "*Jamahiriya*", littéralement "Etat des masses"

102 Cf. Titre troisième, chapitre 2 section 1

Section 1 L'argumentation libyenne

Le régime autoritaire libyen est fondé sur un modèle inspiré de socialisme, de traditionalisme arabe, dont certains éléments religieux sont bien présents malgré le procès de laïcisme qu'on lui fait parfois, et d'un panarabisme anti-impérialiste militant, issu des heures les plus glorieuses du non-alignement et du nassérisme. Dans la pratique, la direction politique du pays dépend essentiellement de ce « *guide* », seul dirigeant, qui se revendique tour à tour de ces différentes références pour justifier son action, notamment dans sa politique extérieure. Affirmant à qui veut l'entendre son identité tout simplement « *bédouine* »¹⁰³, il semble éprouver un intérêt particulier pour la vie simple et épurée des nomades. C'est d'ailleurs sur ceux-ci qu'il a fixé sa stratégie de recrutement de la « Légion arabe » et de sédition systématique dans les pays voisins.

La conquête arabe, puis les migrations progressives vers le Sud, accompagnées de la pratique de la traite a marqué la Libye. Les oasis de Koufra, Ghat, Sabha, Ghadamès furent jusqu'à la fin du XIXe siècle des étapes sur les routes transsahariennes en direction de l'Afrique noire et de ses richesses¹⁰⁴. L'influence notable de la confrérie musulmane de la « *Sanûssiyyah* »¹⁰⁵ a laissé peu de traces, mais combattue par les français au Tchad lors de la conquête, cette organisation religieuse et commerciale à vocation politique occupait déjà plusieurs positions, jusqu'aux bords du lac Tchad. Enfin, le Beylicat des Karamanlis sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque dépendait de l'Empire ottoman, qui, fut un temps, disposait de garnisons jusque dans le Tibesti. De tout cela, il n'est resté que peu d'éléments : l'influence essentielle de l'islam, la pratique importante de la langue arabe et l'arabisation de quelques tribus¹⁰⁶. Mais ces éléments sont connus du dirigeant libyen qui en fit un temps ses arguments pour affirmer : « *la sécurité du Tchad est reliée à celle de la Jamahiriya et, inversement, le sol libyen et le sol tchadien sont un seul sol, parce que les deux peuples libyens et*

103 Pierre DARCOURT, *Le Tchad, 15 ans après, Hissène Habré, la Lybie et le pétrole*, Paris, Grancher, 2001, 310 p.

104 Cf. titre premier

105 TRIAUD Jean-Louis, *Tchad 1900-1902 : une guerre franco-libyenne oubliée*, Paris, l'Harmattan, 2000, 203 p.

106 Cf. Titre premier chapitre 1 Section 2 sur la question de l' "arabité" relative de tribus tchadiennes

tchadiens sont en réalité un seul peuple »¹⁰⁷. D'un point de vue purement physique, la Libye et le Tchad partagent presque le massif du Tibesti, ethniquement, les habitants du Fezzan, province saharienne de l'Ouest libyen est aussi peuplée de négro-africains proches des tribus Teda du Tibesti, et le débouché des voies sahariennes fait de cet axe une voie terrestre directe entre la Méditerranée et l'Afrique noire.

Mais ce problème de frontières a ressurgi quelques années auparavant déjà avec un passif juridique en 1948, alors que l'Assemblée générale des Nations Unies se saisit d'un de ses premiers dossiers : le traitement des anciennes colonies italiennes, et en particulier de la Libye. La France administre alors un tiers de la Libye, c'est-à-dire sa province désertique du sud-ouest : le Fezzan, et souhaite encore conserver l'intégrité de ses possessions coloniales d'Afrique noire, dont le nord du Tchad. Par une grave erreur de la délégation française pour la Commission d'enquête des quatre puissances pour la Libye, elle laisse apparaître dans le rapport final, malgré un errata de dernière minute, la frontière de 1935. Celle-ci, considérée comme nulle suite à la guerre et son refus de ratification par le Parlement français est ainsi officialisée. Bernard Lanne évoque d'ailleurs une autre bévue de la France (« *la résurrection du traité de Rome* »)¹⁰⁸, lorsque l'ONU, selon l'annexe XI du traité de paix avec l'Italie de 1947 prend en charge le statut futur du territoire, la résolution 289, dans son paragraphe C : « *demande à la Commission intérimaire de l'Assemblée générale d'étudier la procédure à adopter pour délimiter les frontières des anciennes colonies italiennes [...]* ». Les diplomates français, hésitants, ne se prononcent pas sur ce sujet, et c'est seulement lorsque la Commission intérimaire demande les renseignements nécessaires aux puissances impliquées par l'intermédiaire du Secrétariat que la Délégation y répond, par des informations erronées ! Ils indiquent la caducité du traité de Rome de 1935 au profit de l'accord antérieur du 10 janvier 1924 entre la France et l'Angleterre, qui reste en vigueur. Celui-ci concerne la frontière entre Soudan français et Soudan anglais, mais en omettant les accords précédents du 21 mars 1899, du 1er novembre 1902 et la convention

107 "la Jamahiriya et la paix au Tchad, 1980-1981", publication des service d'information libyens, 1981, p.73, in Elce HESSE, "La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez vous manqué avec l'Afrique", *Politique étrangère*, vol. 50 n°2, p. 414

108 LANNE Bernard, *Tchad – Libye, la querelle des frontières*, op. cit. p.205

du 12 septembre 1919. M. Georges Gorse fera part de cette erreur à l'Assemblée de l'Union française, relevant le « *lapsus* » et la « *perte de mémoire* » des diplomates français, par lesquels : « *à la faveur de telles confusions, la solidité de la thèse française s'en trouve quelque peu ébranlée [...]* »¹⁰⁹. Cette remarque apparaît aussi dans le mémorandum du Secrétariat à la Commission intérimaire, et dans celui du sénateur Dronne au Conseil de la République du 16 mars 1950, lorsqu'il s'adressa au ministre Robert Schuman, qui précisa : « *cet accord n'a jamais été ratifié ni exécuté, il doit donc être considéré comme inexistant* »¹¹⁰. Ainsi la caducité du traité de Rome était bien confirmée, sans quoi l'administration française du Fezzan aurait causée, par cet exercice, la perte de plus de 110 000 km² de territoire de l'Union française (bande d'Aozou). Mais il fallait encore fixer cette frontière, et c'est ce qui fut fait par la délégation française le 13 décembre 1950 dans la résolution 392 (V) qu'elle fit adopter à 44 voix contre 5. La négociation de la frontière libyenne fut effectuée par accord bilatéral, avec l'aide d'un émissaire de l'ONU. Selon Bernard Lanne, « *la diplomatie française recueillait le fruit de ses hésitations et de ses bévues* »¹¹¹. Dans de telles conditions, on comprend mieux que les rectifications frontalières souhaitées, et plusieurs fois évoquées, ne furent pas non plus adoptées.

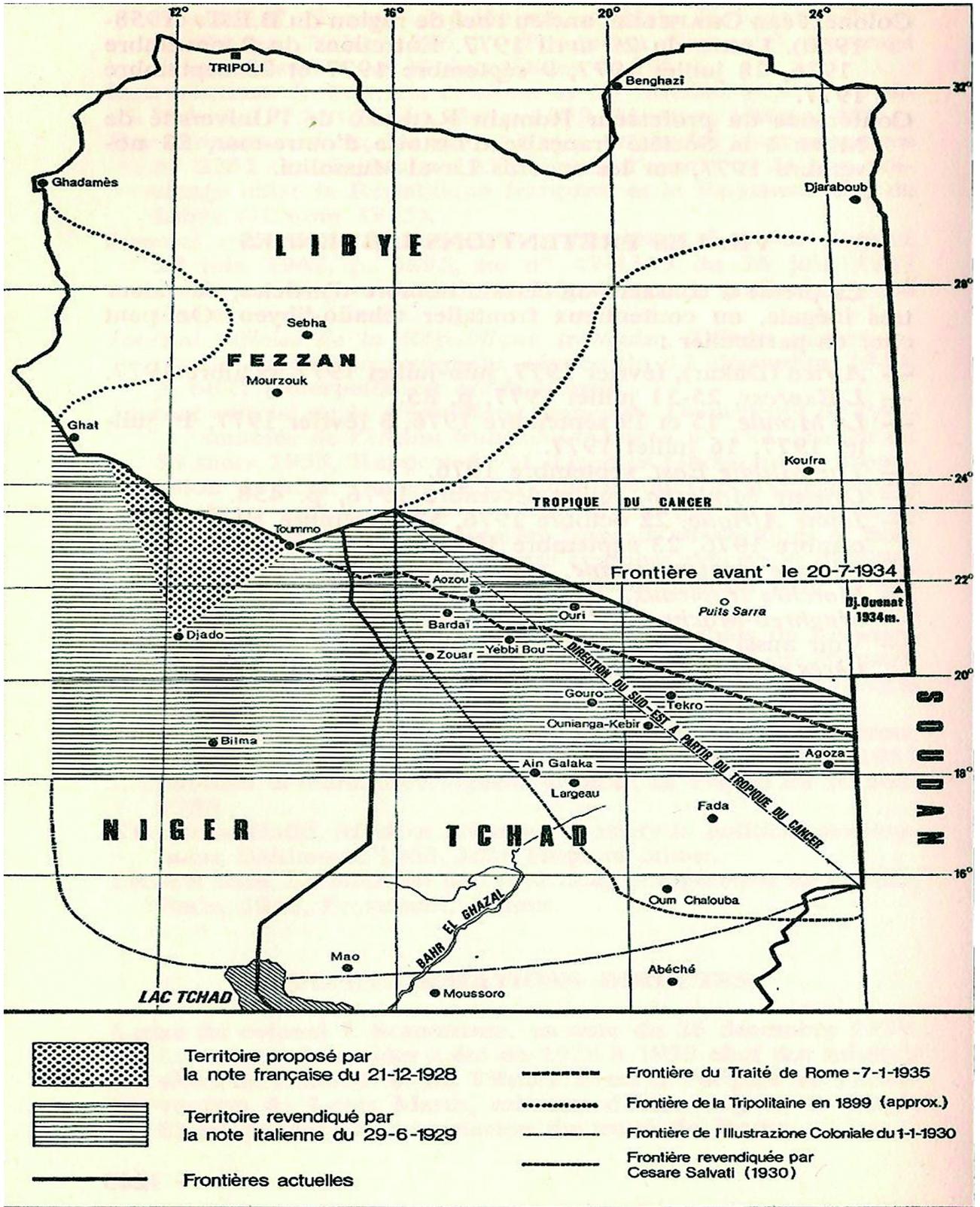
Il évoque enfin l'incident de Moya, lorsqu'une mission libyenne en route pour Aozou fut interceptée par l'armée française, ce qui prouva que le problème des frontières perdurait malgré la résolution 392 (V), et c'est dans ces conditions qu'on s'achemina vers l'accord final du traité de Tripoli du 10 août 1955. Signé par Mustapha ben Halim et Maurice Dejean, il ne mit pas fin immédiatement à la présence française au Fezzan, qui perdura jusqu'à novembre 1956, du fait des accords temporaires encore en valeur, et par le refus d'Edgar Faure de donner l'ordre d'évacuation face à l'hostilité parlementaire à ce traité. L'indépendance entraîna le transfert des pouvoirs de l'administration française aux nouvelles autorités libyennes, fédérales ou locales, dans lesquelles des conseillers français jouaient un certain rôle, et la grande autonomie des garnisons françaises était conservée. Il

109 Exposé de M. Georges Gorse à l'Assemblée de l'Union française, séance du 26 mai 1955, *J.O.*, p.556, cité par Bernard Lanne

110 *Le Monde*, 18 mars 1950

111 LANNE Bernard, *Tchad – Libye, la querelle des frontières*, op. cit. p.209

ne restera en fait rapidement pour elle que ses amitiés au Fezzan créées par l'éviction de l'Italie et son action sociale.



Source : Bernard LANNE, *Tchad - Libye, la querelle des frontières*, 1986, Paris, Karthala, 245 p.

Enfin, le traité de Tripoli de mai 1955, selon lequel la France fait pâle figure selon Lanne¹¹²: c'est la promesse faite en 1951 par le gouvernement libyen de négocier, un accord d'amitié avec la France sur le même plan que les anglo-saxons, et le besoin de définir ces frontières de façon sûre qui permet enfin cet accord. Très inégal à celui conclut avec les anglo-saxons il prononce aussi le départ de la France du Fezzan. Mais on remarque dans les sources justement le manque de fondements juridiques concrets, d'action juridique qui ruine les espoirs français sur la fin, alors que l'Assemblée générale aurait été favorable aux rectifications frontalières.

112 Ibid p. 212

Section 2 Des méthodes d'intervention subversives

Sur ces entrefaites historiques, l'ensemble de ces mécanismes furent en réalité les moyens d'un expansionnisme ambitieux¹¹³, en direction de l'Afrique, en particulier après ses infructueuses tentatives auprès des « frères arabes ». Du panarabisme au panafricanisme, alors que le pays tire l'essentiel de ses revenus de l'exploitation pétrolière de quelques uns des plus importants gisements au monde, cela lui permet de bâtir une politique de financement et de soutien à de nombreux mouvements rebelles, dont on peut même parfois douter de l'authenticité locale, tant les services libyens semblent être passés maîtres dans l'art de la création des mouvements politico-militaires chez leurs voisins¹¹⁴.

Il est d'ailleurs aisé d'ailleurs de constater *de visu* de la présence massive des pétrodollars libyens dans les pays voisins, notamment au Mali ou au Niger où sont construits bâtiments et infrastructures, sur lesquels on retrouve parfois le portrait du chef d'État prodigue. Il s'agit ainsi clairement de « doubler » les États voisins, qui entretiennent des relations difficiles avec leurs populations sahariennes. Dans ces pays, comme au Tchad, « *Si la Libye est parvenue à peser d'un tel poids sur l'évolution du conflit tchadien, c'est bien sûr parce qu'elle a exploité au maximum la faiblesse structurelle de l'État tchadien, mais également et surtout dans la mesure où elle a su canaliser à son profit la dialectique Nord-Sud qui imprègne l'Histoire du Tchad* »¹¹⁵. Ces éléments, nous les avons évoqué, mais la présence de certains acteurs empêchent cette action directe, notamment la présence de la France ou le refus de certains mouvements rebelles de coopérer avec sa vision pour le Tchad. Cela causa d'ailleurs de nombreuses scissions au sein des groupes politico-militaires tchadiens, car durant la période 1970-1980 la plupart d'entre-eux tirèrent leurs ressources de Libye, l'importance du sanctuaire soudanais ne se faisant jour qu'à partir des années 1990.

La Guerre Froide a impliqué la région dans des conflits et des enjeux tout à fait extérieurs au conflit tchadien. En effet, l'hostilité profonde de l'administration Reagan

113 OTAYEK René, *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala, 1968, 215 p.

114 René OTAYEK, "Libye et Afrique, assistance financière et stratégie de puissance", "L'Afrique dans le système international", *Politique africaine*, n°2, Paris, Karthala, 1981, pp.77-98

115 Renaud OTAYEK, "La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ?", "Le Tchad", *Politique Africaine*, n°16, 1984, p.66

envers le dirigeant libyen, qui accueille avec leurs armements, des conseillers cubains et est-allemands, a fait du Tchad une base d'opérations pour la lutte contre le terrorisme. Dans le conflit, les États-Unis se sont immiscés aux côtés de la présence française. Aux côtés du SDECE, la CIA encourage et soutient certains opposants libyens exilés et les services français préparent même un attentat qui échouera. L'ambassade américaine à Tripoli ferme le 6 mars 1982, et les États-Unis décrètent un embargo commercial contre la Libye. Le 24 mars 1986 se produit un premier combat aérien, et le 15 avril, à la suite d'un combat aéronaval dans le golfe de Syrte des appareils américains bombardent Tripoli, Kadhafi échappe de peu à la mort. Celui-ci poursuit sa politique menaçante, 5 avril 1986 a lieu l'attentat contre une boîte de nuit allemande fréquentée par des soldats américains, dont trois décéderont. Ces mesures se poursuivent après la fin de la Guerre froide. En 1992 le Conseil de Sécurité vote la résolution 748, à la suite de l'attentat de Lockerbie de la Pan American World Airways de 1988 et de celui d'UTA en 1989 au Niger. Le 11 novembre 1993 la résolution 883 gèle les fonds ou les ressources financières détenus à l'étranger par le gouvernement, les institutions et les entreprises libyennes. Ces procédures prendront fin après l'extradition, en 1999, des deux principaux suspects des attentats (El Meghrabi condamné a aujourd'hui été extradé par le Royaume-Uni en Libye). Le Tchad alors devient temporairement cette « ligne de front » contre celui que Reagan traitera publiquement de « déséquilibré », et accueille une base de dissidents libyens, militaires prisonniers au Tchad retournés contre leur ancien chef d'État, commandés par le colonel Khalifa Aftar.

L'une des « spécialités » de Kadhafi, est la réalisation d'« unions », dans lesquelles le territoire devant se regrouper avec la Libye risque de devenir en fait la victime du processus. Concernant le Tchad, celle qu'il tente en 1981, à la suite de l'offensive du GUNT de Goukouni Oueddeï sur la capitale tchadienne est tout à fait révélatrice des objectifs véritables de cette politique originale, qui explique que comme pour la Syrie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, celle-ci se solde par un échec. L'invasion de 1983 est aussi le tombé de masque pour le guide libyen qui avait jusque là manipulé les mouvements de rébellion, et se faisait le chantre de l'anti-impérialisme. La France ne réagit pas tout de suite devant cette agression « en règle », par une armée de 15 000 hommes sous uniforme national, qui

aurait pu donner lieu à une riposte militaire dans laquelle elle aurait peut être pu affirmer la meilleure justification de sa présence en Afrique¹¹⁶.

Aujourd'hui sous couvert de la communauté des États Saharo-sahéliens : la (COMESSA), créée en 1998, et dont le siège est à Tripoli, on peut supposer une persistance de sa volonté d'unification de la zone désertique régionale, en réalité car elle sait comment l'exploiter à son profit pour en faire une zone réelle de son influence. Cette organisation est aussi le lieu du rapprochement tchado-libyen, par lequel en 1999 par exemple, Adoum Togoï, pourtant rallié à Idriss Déby, mais secrétaire général adjoint de la COMESSA, appelle au dialogue avec le MDJT (Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad) de Youssouf Togoïmi, soutenu par la Libye¹¹⁷. Mais celle-ci lui permet de nombreux investissements dans le cadre inter-étatique, qui sont d'autres moyens de son influence auprès des populations¹¹⁸. On peut penser à ce sujet à la tentative de « libyanisation » que subirent les populations de la bande d'Aozou et du BET durant la période d'administration libyenne. A partir de 1997, les libyens tentent de se réimplanter pacifiquement au Tchad, multipliant les délégations, les dons de matériels, d'équipements et les envois d'ingénieurs, dont le summum a été la visite de Kadhafi à N'Djamena fin avril-début mai 1998, qui donna l'occasion d'un spectaculaire déploiement de forces¹¹⁹. C'est très probablement ce rapprochement avec le président tchadien qui donna lieu au renvoi des conseillers militaires français et envenima les relations avec l'ambassadeur, renvoyé en 2000. Dès la fin de l'année, avec le soutien logistique et financier de Tripoli, l'armée tchadienne envoyait un contingent de 2000 hommes en République démocratique du Congo pour y soutenir Laurent-Désiré Kabila. Ces troupes furent rapatriées en 1999 suite à l'accord de paix conclu entre Kabila et Museveni. On estime que 200 militaires tchadiens y auraient été tués et 400 blessés. Les Libyens semblent donc continuer à jouer à ce « *billard régional à plusieurs bandes* », dans la région sahéenne et même plus au Sud,

116 Elce HESSE, "La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez vous manqué avec l'Afrique", *Politique étrangère*, vol. 50 n°2, pp. 411-418

117 Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, *Mondes rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*, Paris, Michalon, 2001, p. 900

118 Cf. Entretien avec Maigari Boyi

119 Pierre DARCOURT, *Le Tchad, 15 ans après, Hissène Habré, la Libye et le pétrole*, Paris, Grancher, 2001, 310 p.

certaines détachements armés étant présents par exemple en République centrafricaine depuis 2002. Dans ces pays voisins, d'autres facteurs notables d'influence existent, mais comme pour le Soudan, ils semblent être autant l'objet des manipulations tchadiennes que les acteurs de ces tensions régionales, ce qui fait l'objet de notre étude dans la manifestation des influences¹²⁰.

Il nous faut désormais envisager la réalité la plus dramatique que ces influences, et les tensions auxquelles elles participent puisse revêtir, soit l'aboutissement de la tension géopolitique par la violence armée.

120 Cf. Titre deuxième

Titre troisième

LE DÉSERT TCHADIEN : UN THÉÂTRE D'OPÉRATIONS

L'ensemble des données examinées nous amène à relativiser l'action des acteurs, leurs tentatives et le fonctionnement de l'État tchadien. A travers son histoire et ses stratégies actuelles, le fait d'avoir déjà évoqué ces questions permet d'en faire une analyse géopolitique nouvelle.

On a vu que c'est essentiellement par la lutte armée, que transite au Tchad la légitimité du pouvoir politique¹²¹. Alors que l'ensemble des autres conditions sont ainsi conditionnées par le contexte, elles se réalisent plus ou moins dans la manifestation des ambitions des acteurs intérieurs et extérieurs. Les nombreux chefs de guerre tchadiens évoluent dans un environnement stratégique spécifique, mais qui a donné lieu à l'élaboration de certaines théories reconnues. Qu'ils les utilisent ou non, le contexte qui leur est propre donne lieu à d'autres stratégies (chapitre 1).

L'emploi de l'ensemble de ce « savoir-faire » militaire engendre malheureusement depuis de nombreuses années la tragédie tchadienne, mais on peut aujourd'hui envisager une communication de ces tensions, par des mécanismes sous-jacents, à l'ensemble de la région (chapitre 2).

121 Cf. Titre premier, chapitre 2 Section 2

CHAPITRE 1

LA PENSÉE STRATÉGIQUE DE LA GUERRE DU DÉSERT

Les conflits qui se déroulent au Tchad depuis plusieurs dizaines d'années ne sont pas seulement le reflet de cet ensemble de contraintes géographiques humaines et politiques, mais elles obéissent aussi à des logiques propres, notamment des stratégies adaptées des acteurs sur le terrain, qui visent chacun à s'assurer le succès de leur entreprise politico-militaire.

Le déroulement du conflit suit grossièrement cet axe : comme le pouvoir central ne dispose pas de relais suffisamment denses sur son territoire, et ses frontières, il est presque inévitable que des groupes locaux, parfois issus d'ethnies ayant le sentiment d'être les héritiers de telle ou telle partie du territoire national, en assurent ou en prennent le contrôle, quitte à entrer en rébellion. Une telle situation peut déstabiliser le pouvoir central selon deux scénarios possibles : un changement de gouvernement peut être imposé par ceux qui se sentent davantage capables de combattre la rébellion (1975 Malloum ou 1981 Habré) ou la rébellion cherche à conquérir le pouvoir central pour transformer une victoire locale en une victoire nationale (1980 Oueddeï, 1991 Déby). Certes, les différents conflits se traduisent par des victoires militaires. Par exemple, l'histoire du Tchad depuis son indépendance pourrait être résumée par une série de victoires militaires des parties les plus diverses. Mais qui dit victoire militaire ne signifie nullement une paix négociée ni la capacité à gérer sa victoire sur l'ensemble d'un territoire national vaste et peu peuplé, ce qui nous ramène généralement au début de ce cercle.

Dans ce cadre, l'essentiel de la lutte armée passe par la région désertique qui entoure l'objectif final pour lequel l'ensemble des factions s'affrontent, le centre du pouvoir qu'il est indispensable de contrôler : N'Djamena et son palais présidentiel. Les combats en milieu désertique supposent certaines conceptions, antérieurement formulées, notamment

par des acteurs intervenant sur le théâtre tchadien (section 1). Celles-ci, utilisées ou non par les acteurs de la zone sahélienne et tchadienne, se voient enrichies par d'autres modes d'actions typiques de ce théâtre d'opérations (section 2).

Section 1 Différentes conceptions stratégiques

Les combats se déroulent dans le désert d'une façon originale vis-à-vis des conceptions stratégiques traditionnelles, en particulier en Occident, qui fait appel à une tradition « classique » de la conduite de la guerre, une vision « clausewitzienne », modernisée par l'apport des technologies des XXe et XXIe siècle. La « *destruction de l'ennemi* »¹²² passe ici par l'emploi de techniques appropriées indispensables. Si dans la durée, la guerre au Tchad se présente sur le plan stratégique par un conflit, de faible intensité dans la durée, elle se manifeste aussi par des phases ponctuelles d'affrontement d'une extrême violence, procédant de la concentration des forces. Sur ce sujet, il existe plusieurs théoriciens contemporains de la « guerre du désert ».

La « grande révolte arabe » de 1916 à 1918 prend part au Premier conflit mondial et oppose les partisans du Chérif de la Mecque Hussein ibn Ali, dirigés par son fils Fayçal et Thomas Edward Lawrence, à l'Empire ottoman qui domine alors cette région. Conseiller auprès du jeune prince hachémite, Lawrence écrit lui-même¹²³, que les combattants arabes ne combattent pas en une armée rangée et ne tiennent généralement pas de positions statiques. Lancées à travers le désert, ces troupes vont à l'affrontement, dans l'espoir d'une action décisive. Dans ce conflit elles font face à l'armée ottomane de formation et d'équipement européen (allemand). Celle-ci est retranchée, concentrée, sur un réseau de fortifications, le long du chemin de fer du Hidjaz¹²⁴, ce qui lui permet de garder l'ensemble de la région sous son contrôle. Le rôle de conseiller de l'officier britannique aura certainement eu un impact favorable sur la stratégie arabe par la victoire d'Aqaba, le 6

122 VON CLAUSEWITZ Carl, *De la guerre*, Paris, 1959, éditions de Minuit, 760 p.

123 Thomas Edward LAWRENCE, *Revolt in the desert, 1916-1918*, London, Black Dog & Leventhal, 2005, 416 p.

124 Ou "Hedjaz" : désert occidental de la Péninsule arabique.

juillet 1917, qui coupe le dispositif ottoman et ouvre la rébellion à l'approvisionnement extérieur. Il note cependant que leur spécificité et leur avantage demeure dans la mobilité et la ruse des cavaliers arabes. Ce sont ces mêmes caractéristiques, lorsqu'elles sont savamment utilisées, qui permirent la victoire de de Saladin à Hattin le 4 juillet 1187 sur les armées des États latins d'Orient¹²⁵. Cette dynamique ancestrale est provoquée par l'entrée en « *Djihad* »¹²⁶, une forme de guerre populaire des bédouins arabes, qui vivent, et s'affrontent déjà, traditionnellement, sur leurs montures.

Les moyens modernes paraissent au premier abord changer cette donne, ils doivent permettre à tous de franchir les espaces autrefois stratégiques. Mais la dimension spécifique du désert semble encore présente lorsqu'en janvier 1942, le général allemand Erwin Rommel explique ainsi sa stratégie dans les opérations qui l'opposent aux Britanniques en Libye¹²⁷ : « *Rapidité de jugement, capacité de créer des situations nouvelles et des surprises, plus vite que l'ennemi ne peut réagir. Absence de dispositions arrêtées à l'avance, telles sont les bases de la tactique dans le désert. Le mérite et la valeur du soldat s'y mesurent par sa résistance physique et son intelligence, sa mobilité et son sang-froid, sa ténacité, son audace, son stoïcisme.* » Cette première caractéristique relève ainsi de la première observation opérationnelle de cet environnement : la dimension de l'espace concerné est telle, que la mise en œuvre des moyens militaires est fortement influencée par la distance, et le temps. Le désert est ainsi un démultiplicateur de temps, dans lequel la guerre mécanisée fait compter chaque instant. C'est une véritable « course », où la rapidité est presque plus importante que la destruction de l'adversaire, tant elle doit permettre de l'emporter finalement. Ce fut notamment la cause de l'échec de l'offensive du général Graziani en 1941 sur l'Égypte, pourtant lancée avec des effectifs quatre fois supérieurs à son adversaire britannique. Pour la destruction de l'adversaire, le général allemand indique que « [...] *Une arme à longue portée est décisive dans la guerre du désert. Dans ce domaine, nos 88 mm, bien*

125 René GROUSSET, *Histoire des croisades*, tome II 1131-1187 : l'équilibre, Paris, Tempus, p.752

126 Du mot arabe : جهاد signifiant entrer en lutte, le « *Djihad* » mineur est celui qui oppose les musulmans aux ennemis de l'Islam, les « mécréants » qu'il faut alors affronter « dans le chemin de l'islam », selon les principes édictés dans le Coran. Il est aussi utilisé dans le champ de la lutte politique sans lien religieux direct depuis les origines.

127 Benoît Lemay, *Erwin Rommel*, Paris, Perrin, 2009, 518 p.

utilisés en antichars, ont contribué dans une large mesure à nos succès. L'infanterie de ligne n'a pas joué de rôle décisif, sauf lors de la guerre de siège devant la solide place-forte de Tobrouk. [...] ». On comprend donc aussi l'utilisation tactique de la puissance de feu dans un espace où l'aridité ne permet pas de dissimulation, et où seules comptent alors la portée des armes et leur rapidité d'engagement, ce qui est aussi, plus généralement, un trait typique de la guerre mécanisée du Second conflit mondial. Dans ce cadre, le désert semble être alors un accélérateur de la violence du choc entre les forces qui s'y opposent, ce qui peut très rapidement épuiser leurs capacités. Le commandant de l'« *Afrika Korps* » affirme d'ailleurs que pour cette raison : « *Le ravitaillement est un facteur décisif dans la victoire.* », ce que confirmera son adversaire britannique Sir Bernard Montgomery, qui fut finalement son vainqueur par une domination écrasante en effectifs et en matériel en Afrique du Nord, à partir de 1943¹²⁸.

Depuis la Seconde guerre mondiale, un autre conflit de haute intensité semble avoir opposé des forces armées régulières sur le terrain désertique. Il a aussi impliqué certaines conceptions de la pensée stratégique dans la guerre du désert. Le quatrième conflit israélo-arabe de 1973, la « Guerre du Kippour », fut le conflit armé où le rapport de force fut le moins déséquilibré entre les forces d'Israël et de ses voisins. A l'analyse des aspects politico-militaires de la stratégie égyptienne¹²⁹, on constate que le président Sadate envisageait l'offensive en plusieurs étapes stratégiques. Il le fit savoir par ses directives dans sa lettre du 5 octobre 1973 au commandant en chef des forces armées : « *il s'agit d'œuvrer pour la libération des territoires occupés par étapes successives, conformément à l'accroissement et au développement des possibilités et des capacités des Forces armées* ». L'élément populaire, l'adhésion nécessaire des populations et des gouvernements « frères » qui peuvent être hésitants à s'engager (telle la Jordanie) est une des données essentielles du conflit israélo-arabe, et elle est élevée au rang de principe stratégique dans l'opération « *Badr* », qui porte d'ailleurs le nom symbolique de la victoire du prophète contre ses ennemis mecquois, pourtant supérieurs en nombre. De plus, le déroulement des

128 Bernard MONTGOMMERY, *The memoirs of field Marshall Montgomery*, London, Pen & Sword, 2009, 574 p.

129 Équipe du Sunday Times, *La guerre du Kippour*, Paris, Presses de la Cité, 1974, pp.507-510

opérations militaires sur le front du Sinaï durant les combats a démontré la vulnérabilité des blindés aux nouvelles armes antichars et l'importance essentielle de l'arme aérienne. Elle fut déterminante et utilisée en masse. Pour la première fois les plans arabes comptaient sur cette technologie et le succès de ce type d'armements, fournis par les soviétiques¹³⁰. Mais ce conflit révèle aussi que le facteur humain et le renseignement demeurent essentiels dans la « guerre du désert ».

Dans le cadre de la guerre totale, le désert est ici clairement un multiplicateur de mobilité des forces, de leur dangerosité, et il se manifeste aussi sur le champ de la sédition en milieu désertique. Échappant à toute opposition qu'elle rencontrerait nécessairement sur un territoire à densité moyenne de population, un mouvement de rébellion, même mineur, demeure intact lorsqu'il est en mouvement, voire ne fait que se renforcer, par l'apport d'autres éléments, libres de toute préhension de l'autorité. Face à cela, la tradition militaire française au Sahara a démontré sa préoccupation, dans l'administration du désert, à affirmer sa présence de manière locale. Le maillage de ce territoire de façon aussi importante que possible permet une présence, qui avait alors un rôle de renseignement ainsi que de prévention de l'action des groupes nomades les plus éloignés. La présence des petits détachements des « compagnies méharistes sahariennes » créées dès 1902, et devenues « Compagnies sahariennes portées » de la Légion étrangère à partir de 1946, devait permettre de couvrir l'ensemble du désert, et de réduire ainsi les possibilités de « sanctuarisation » d'une rébellion. Celles-ci étaient spécialisées dans ces tâches de prévention des soulèvements, dans lesquelles elles n'avaient généralement pas à user de leurs moyens militaires, d'ailleurs limités¹³¹. C'est leur présence, parfois très faible et menacée, qui a contribué à « fixer » puis annihiler les mouvements de rébellions des nomades au Sahara, au début du XXe siècle. Dans cette tradition, la France a probablement contribué à l'existence actuelle de la « garde nationale et nomade du Tchad », outil

130 Des appareils de type Sukhoï 7 Mig 21 et Mig 17 russes furent employés en masse par les combattants arabes.

131 Des compagnies de 150 hommes étaient chargées de la surveillance d'un territoire de plusieurs milliers de kilomètres carrés. Au Fezzan, entre 1943 et 1955, la 3e Compagnie saharienne du Fezzan de 300 hommes, ainsi que la Compagnie portée de la Légion étrangère de 180 hommes, étaient chargés de la surveillance d'un territoire de plus de 800 000 kilomètres carrés.

préexistant aux mains du gouverneur de Fort-Lamy pour assurer la sécurité dans le nord de sa colonie. Cette unité, actuellement commandée et composée des plus proches éléments du régime, fait figure de force de police, spécialement adaptée aux difficultés du contexte tchadien ¹³²

Section 2 Adaptation de la guerre du désert au contexte sahélien

On retrouve dans ce cadre les grandes lignes de la guerre du désert dont nous avons envisagé les spécificités. Cependant, les moyens limités des acteurs et leurs choix personnels impliquent d'autres caractéristiques, spécifiques à la zone sahélienne et tchadienne.

Dans la région sahélienne, plusieurs dispositifs pour la lutte contre les groupes rebelles sont déjà mis en place, regroupant certaines de ces caractéristiques. Au Mali et au Niger, par exemple¹³³, un dispositif militaire frontalier a été mis en place, en profondeur, dans plusieurs villes du nord du pays. Il regroupe un certain nombre d'éléments des forces armées nationales au Mali, notamment les hélicoptères de combat récemment acquis. Cette organisation a pour fonction de sécuriser la zone frontalière avec le Niger et l'Algérie dans la profondeur, et de maîtriser, autant que possible, les groupes illégaux armés qui y sont présents : Touaregs, trafiquants et terroristes. Pour cela l'armée malienne s'appuie sur les garnisons des trois villes du Nord-Est, dont le contrôle a été repris dans les années 2000¹³⁴. Les troupes présentes à Tessalit, Kidal et Gao participent à la surveillance fixe du territoire et peuvent ainsi dissuader, et éventuellement « fixer » les éléments hostiles dans les environs.

132 Note d'information sur la GNNT sur le site du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france/830/defense-securite/9035/cooperation-securite-defense/9037/revue-freres-armes/12582/freres-armes-255-dossier-liban/18067/coups-projecteur/18071/gnn-du-tchad-renait/58084.html>

133 Cf. entretien avec le lieutenant-colonel Drabo

134 Suite au conflit du début des années 1990 entre le gouvernement et les Touaregs dans le nord du pays.



Source : <http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/profile/mali.pdf>

Ces garnisons fixes comportent un bataillon de l'armée de terre malienne, ainsi que la gendarmerie, à quoi s'ajoutent des forces mobiles, composées d'un échelon tactique interarmées de deux à trois compagnies. Il est porté par une quarantaine de véhicules de type "pick up" Toyotas, mais aussi composé de blindés, et d'artillerie. Sa mission est

d'effectuer des patrouilles de longue durée dans la région désertique, d'une durée d'une à deux semaines. Ces mouvements de troupes permettent d'assurer la présence de l'Etat sur ses frontières et ont un rôle dissuasif assez important. Cependant, il se peut que parfois, comme durant la période de la rébellion, celles-ci ne suffisent pas, voire que des mouvements suspects leur échappent. C'est pourquoi un deuxième niveau de force mobile existe. Plus légère, sur le terrain, elle se compose d'une force d'intervention rapide composée d'une compagnie renforcée. Enfin, et c'est l'investissement récent le plus majeur : l'installation de deux plate-formes aériennes dans les villes de Tessalit et Gao, à partir desquelles doivent pouvoir évoluer les hélicoptères Mi-24¹³⁵. Pour cela, le Niger dispose lui de davantage de moyens aériens, notamment des appareils d'observation, communément employés, qui s'avèrent peut-être plus efficaces que l'utilisation de patrouilles terrestres. Enfin, sur la frontière elle-même se trouvent trois hameaux mineurs, d'Ouest en Est : Inhalid, Burissa et Tinzaouaten, dans lesquels ont été remises en place les garnisons frontalières abandonnées lors du conflit avec les Touaregs dans les années 1990. Au total le déploiement implique un nombre de 3000 hommes sur le terrain, et de 2000 hommes de renfort disponibles immédiatement. Il suit pour cela l'essentiel des concepts stratégiques majeurs utilisés dans les pensées occidentales sur la guerre du désert.

Au Tchad, le désert est de la même façon un vecteur de spécificités dans la stratégie des acteurs militaires. Ceux-ci font usage des méthodes adoptées dans les conflits antérieurs, de façon traditionnelle, mais usent parfois d'innovations techniques. De plus le pays offre des zones montagneuses importantes dans lesquelles la dimension désertique du conflit peut prendre une dimension de « guérilla », ce que fut le conflit tchadien dans les années 1970-1980. Mais depuis quelques années, les FANT¹³⁶, comme les forces rebelles se contentent de contrôler les zones stratégiques, villes ou « sanctuaires », laissent ainsi implicitement les moyens à leurs adversaires de se reformer. Erreur stratégique qu'ils ne peuvent assumer, il s'agit du résultat de l'affaiblissement des protagonistes du conflit. La

135 La République du Mali s'est doté de ses deux Mi-24 de fabrication soviétique (code OTAN "Hind"), livrés en 2007 par la Bulgarie après modernisation. L'un aurait été abattu par un groupe de combattants touaregs en 2009.

136 Forces armées nationales Tchadiennes

plupart des mouvements rebelles vivent sur les marges du territoire : à l'ouest, au nord et à l'est du pays, ce dernier foyer d'insurrection regroupant les menaces les plus sérieuses pour le pouvoir actuel¹³⁷.

La poursuite de l'effort de modernisation de l'armée tchadienne s'est dirigée pour l'essentiel vers l'acquisition de moyens aéroterrestres modernes, notamment des Mi-17 et Mi-24 « Hind », ce qui porterait à plus d'une dizaine le nombre de ses hélicoptères de combat qui prennent désormais une place essentielle dans le dispositif des FANT. Ceux-ci, pilotés par des contractuels issus d'Europe de l'Est, ont perdu 2 appareils lors des combats en 2009, et un exemplaire a été abattu par les rebelles en mai 2010. Des moyens proprement aériens, ont aussi fait leur apparition sur les pistes de N'Djamena et Faya-Largeau, par l'achat de 4 Sukhoï-25 « Flanker », avions russes d'attaque au sol ainsi que de quelques appareils de transport¹³⁸. L'élément aérien est nouveau dans les conflits au Tchad, en tout cas il n'avait jamais été utilisé de façon importante par les acteurs nationaux. Il participe à la stratégie militaire de défense du pouvoir, qui s'attaque désormais aux foyers de rébellion en développement aux marges du pays depuis le début des années 2000. Mais comme on l'a vu dans les combats récents, l'essentiel des affrontements pour le contrôle du Tchad se déroule toujours à peu près de la même façon. La stratégie traditionnelle du « *rezzou TGV* » demeure la tactique de base par laquelle les forces rebelles de l'UFDD ou de l'UFR ont adopté des combats de 2008 et 2009¹³⁹, et par l'armée nationale, malgré son avantage en blindés¹⁴⁰. Armés au Soudan, les combattants sont montés sur ces véhicules légers en grand nombre, accompagnés de leur ravitaillement en munitions et carburant. Ainsi, leur longue autonomie permet de donner à leur premier élan une amplitude plus forte et de surprendre l'adversaire, avant de fondre sur leur objectif final. Pour cela, cette armée de quelques milliers de combattants forme plusieurs colonnes, ayant des objectifs d'étape différents, comme ce fut le cas en 2008, et qui surpris apparemment la défense

137 Cf. Annexe V, carte mouvements rebelles

138 Site officiel de la Présidence du Tchad : http://www.presidencetchad.org/defile_10_12_08.htm

139 Union des forces pour la démocratie et le développement et Union des forces de résistances, regroupant quatre mouvements rebelles de l'est du Tchad (AN + UFDD-F + RFC + UFCD =UFR)

140 Pour l'essentiel il s'agit d'AML 60/90 Panhard, de EE-9 Cascavel brésiliens, et de BTR-60 et BMP 2 russes et quelques ERC-90 Sagaie, les blindés lourds sont conservés en "garnison" des villes, il s'agit de T-55 russes.

gouvernementale. Depuis quelques années l'effort fut porté, des deux côtés, sur l'acquisition de véhicules, que l'industrie automobile japonaise en Afrique a permis assez aisément, mais peu de blindés. Pour ce qui touche au renforcement de l'armement, le Soudan a fourni ces dernières années, directement, ou par son intermédiaire, l'achat de nombreuses armes lourdes qui sont portées sur les plate formes arrières des « *pick-up* » : mitrailleuses lourdes (AKM, Degtyarev, 14,5mm), canons à tir rapide antiaériens et lance roquettes multiples légers chinois de type 63. Ces derniers, armes traditionnellement conçues pour l'appui à distance, sont ici détournés de leur emploi d'origine et sont utilisés en tir tendu, contre les véhicules adverses. Lors de l'attaque, l'infanterie portée par ces véhicules porte ses propres armements, qui sont utilisés en débarquement. Elle bondit des véhicules au moment de l'engagement, pendant que les véhicules attaquent frontalement ceux de l'ennemi. Les équipages ont pour équipement personnel un fusil d'assaut de type « *kalashnikov* » ou sa copie chinoise type 56, et leur propre armement lourd : lance grenades, mitrailleuses lourdes et de nombreux lance-roquettes antichars RPG-7.

Le combat tchadien ignore ainsi les modèles tactiques conventionnels, leur préférant son mode d'affrontement frontal, faisant appel à une grande motivation, au charisme de ses chefs, et certainement, au courage de ces combattants. Celles-ci rappellent bien sûr les charges des cavaliers arabes, et « *une fois les munitions épuisées, il n'est pas rare que les accrochages se terminent en parties de « stock-car », tous les moyens étant bons pour éliminer l'adversaire* »¹⁴¹. Malheureusement aussi, ce type de combat est par définition très coûteux en vies humaines et cause de sévères dégâts aux deux parties. Tel en fut le cas dans plusieurs engagements récents. Ainsi, en février 2008, les rebelles réussissent à se séparer en plusieurs colonnes, trompant ainsi sur leur nombre et leur destination. Évitant plusieurs villes importantes sans tenter d'attaque d'envergure, ils se regroupent au nord de la capitale. Le 1er février 2008, la bataille de Massaguet est une lourde défaite pour l'armée nationale, qui subit de nombreuses désertions et n'a pas réussi regrouper l'ensemble de son effectif, resté partiellement en arrière sur le dispositif de défense. Le renseignement français n'a pas permis à l'armée tchadienne de se regrouper afin de tenter

141 Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, op. cit., p. 897

de stopper les trois colonnes rebelles, de plusieurs centaines de véhicules chargés de combattants. Le général Daoud Soumaïn, commandant en chef des forces armées tchadiennes, est tué dans son véhicule, et ses forces, ralliées par le président Déby et sa Force d'intervention rapide, sont mises en déroute. Celui-ci doit fuir pour se réfugier dans la capitale, où il dispose d'un avantage matériel. S'engage alors une nouvelle « bataille de N'Djamena » où la défense tchadienne s'appuie même sur un large axe de sa défense sur les positions françaises autour de l'aéroport de N'Djamena. Le 5 mai 2009, à la bataille d'Am Dam, les forces rebelles de l'UFR, aperçues par le renseignement français près de la frontière soudanaise. Les forces tchadiennes présentes dans l'est du pays se lancent alors à leur rencontre et les interceptent en plusieurs accrochages très violents, qui dureront plus de 48 heures. Le 6 mai les rebelles entrent dans Am Dam et Am Timan sans résistance, les garnisons des environs sont alors en phase de regroupement (Adré, Mongo, Abéché...), le 7 mai au matin les forces gouvernementales tentent de reprendre Am Dam, ils sont repoussés au bout de deux heures. Une nouvelle offensive lancée dans l'après midi, et dure jusqu'au soir. Le 8 mai 2009 au Nord de Goz Beïda a lieu un dernier engagement d'une heure à la suite desquelles les deux camps revendiqueront la victoire, par des bilans très contrastés. On peut estimer que l'utilisation massive des hélicoptères de combat des FANT, ainsi que l'impressionnant butin en équipements et prisonniers

La stratégie du gouvernement avait été de constituer dans les villes de l'est tchadien, depuis quelques années, des points d'arrêt, stratégie qu'on peut relier à des « forts d'arrêt » dans la pensée stratégique européenne de la fin du XIXe siècle. Ainsi, si l'armée rebelle ou certaines de ses colonnes étaient fixées, ou non et alors ne peuvent bénéficier de la logistique nécessaire par le contrôle de ce point stratégique. Actuellement, avec l'accord de son voisin soudanais, et probablement une bonne part des revenus pétroliers, l'armée tchadienne se donne les moyens matériels d'intervenir au cœur du sanctuaire rebelle de l'est qu'est la frontière avec le Darfour.

L'auteur Mehdi Taje, dans un rapport d'étude pour l'OTAN¹⁴², retient en 2006, trois

142 Mehdi TAJE, Sécurité et stabilité dans le Sahel africain, NATO Defense College, research branch Rome, 2006, p.11

caractéristiques opérationnelles du désert qui semblent essentielles. Il s'agit selon lui de l'importance stratégique accrue du désert, dans la guerre moderne : dépourvu de couverture végétale, il ne favorise en principe pas la guerre de type guérilla, ce qu'on peut nuancer ici dans le cas du contexte montagneux tchadien. Cet espace vide serait alors propice à dégager une « *profonde richesse stratégique et militaire, un potentiel stratégique extraordinaire au sein des populations rompues à la survie dans cet environnement hostile* ». Il prend pour exemple les succès militaires de l'armée tchadienne et sa grande ingéniosité en de 1986-1987 compensant ainsi son déficit en matériel, face à l'armée libyenne. Enfin, l'auteur constate, comme nous l'avons effectué, que les opérations de guerre tchadiennes, leurs techniques et le savoir-faire particulier qui se sont développés, au vu des moyens modernes, sont extrêmement originales.

On peut d'ailleurs évoquer certaines adaptations françaises originales face à cet environnement tchadien : l'utilisation de chevaux, par certains éléments français dans leurs patrouilles menées dans le cadre de l'opération EUFOR sur la frontière soudanaise¹⁴³, l'apparition des drones français en 2008 dans le dispositif Épervier, et enfin, l'utilisation des appareils Atlantique 2 de reconnaissance maritime, de l'aéronautique navale, dans des missions de renseignement au dessus du désert tchadien. L'armée américaine, par sa mise en œuvre de ces concepts, rajeunis par les moyens modernes qu'elle a utilisés dans les offensives de 1991 et de 2003 en Iraq, indique dans le « *Field Manual FM 90-3* » les spécificités stratégiques à prendre en compte pour les opérations se déroulant dans le cadre désertique, qui semblent plus classiques.

143 Voir Annexe VI

CHAPITRE 2

LE RISQUE DE RÉGIONALISATION DU CONFLIT

Le conflit armé au Tchad demeure aujourd'hui encore fortement incertain sur ses formes et orientations futures. Il est en cela fortement soumis à l'influence de certains de ses voisins. Cependant on ne peut ici évoquer ici une stricte « influence » unilatérale car le pays partage avec eux une situation de conflit interne, du fait de la faiblesse réciproque de ces États à leurs frontières¹⁴⁴. Victimes de ces formes de résistance à leur souveraineté, qu'ils soient en concurrence ou non, il convient dévaluer ce type de situation dans un processus de diffusion d'un phénomène, à l'échelle régionale.

Bien qu'il soit varié dans ses formes, le problème de la contestation de l'État dans ses marges désertiques est un phénomène global, sur lequel les gouvernements de la zone sahélo-saharienne sont tous impliqués. La réponse à cette problématique s'est même développée, pour certains, dans le cadre d'une organisation ou d'une coopération régionale. Enfin, la prise en compte de phénomène est le vecteur d'autres influences et, éventuellement, d'autres interventions extérieures dans le cadre de cette lutte, qui peuvent affecter le Tchad. Elles se retrouvent, pour un certain nombre, dans des schémas connus, mais toujours aussi redoutables vis-à-vis de la situation difficile de l'État (section 1), ou sont de nouvelles proliférations de risques, issues de la géopolitique régionale, ou de causes internes (section 2).

144 Cf. Titre premier, chapitre 2, section 2

Section 1 Le renouveau des formes traditionnelles de contestation de l'État

Aujourd'hui, dans la bande sahélienne, de nombreux conflits traditionnels, qui semblaient en voie de résolution il y a une dizaine d'années, resurgissent. Il en est ainsi par exemple de l'irrédentisme arabe, et touareg, mais aussi d'une plus grande mobilité de ces acteurs, qui sont retrouvés au Tchad, comme chez ses voisins. La persistance du schéma étatique faible, engendre dans ce cadre de nouveaux risques pour l'État. Malgré la montée en force des organisations internationales, et notamment africaines, ces questions se multiplient sans réelle solution en vue. L'ethnisation qui perdure, le tribalisme en politique¹⁴⁵ se poursuivent, et le problème se démultiplie par des rapports inter-frontaliers, favorisés par la porosité des frontières. Le Nigeria et la République Centrafricaine, par exemple, entretiennent des relations spéciales avec les ethnies du sud du Tchad et elles sont réciproques. Bien sûr, c'est le cas aussi du Soudan, et ces relations sont manipulées à des niveaux supérieurs dans le cadre de mouvements politiques transnationaux, non plus seulement par tradition, mais aussi par destination.

Depuis 2004 on a assisté à la montée d'un conflit avec le Soudan suite aux difficultés que rencontrent les deux dirigeants pour contrôler leur territoire national. Pour Idriss Déby, l'influence soudanaise s'est concrètement manifesté par un mécontentement interne, de nombreuses désertions et une tentative de coup d'État. Cet effritement de l'intérieur est partagé par le pouvoir de Karthoum qui, déjà confronté à la sécession du Sud, doit désormais affronter des mouvements indépendantistes dans sa province ouest. Cette guerre larvée est devenue un nouveau point de fixation pour la conflictualité au Soudan après le cessez le feu de 2003 et les accords de paix de 2005 avec le Sud, dont l'impact est possible sur des intérêts économiques majeurs sur ce terrain (États-Unis, Chine, Russie, Iran, Grande Bretagne, Israël, France) pour l'exploitation d'un potentiel pétrolier sans cesse revu à la hausse. En octobre 2005 est créé le SCUD : Socle pour le Changement et la Démocratie, par Tom Erdimi, neveu du président et ancien pilier du régime, exilé aux

145 Voir Titre deuxième

États-Unis, qui veut « *faire partir Déby* »¹⁴⁶, l'hémorragie dans l'armée commence, et le 14 décembre c'est son chef d'état-major qui le quitte aussi. Très affaibli, soupçonnant fortement l'ingérence du Soudan où ils sont tous partis se réfugier, N'Djamena lance une campagne médiatique contre son voisin, aussi à la suite d'une première attaque des rebelles contre Adré, le 18 décembre 2005. Les autorités tchadiennes « *pointent un doigt accusateur* »¹⁴⁷ vers le voisin soudanais, « *menée par des Tawas, une ethnie opposée à celle des Zaghawas, et soutenus par des déserteurs de l'armée tchadienne, ils attaquent la ville d'Adré. Mais les renseignements fournis sont bons, et « les renforts des FANT permettent de repousser les deux colonnes des rebelles du Rassemblement pour la démocratie et les libertés de Mahamat Nour, qui y laissent une centaine d'hommes* »¹⁴⁸ A la suite de cette agression, Déby poursuit son offensive diplomatique contre le Soudan, qui va y répondre et désormais soutenir directement les rebelles, alors Déby prend contact avec les mouvements rebelles soudanais du Darfour.

Le 26 décembre 2005, l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) annonce la création d'une mission de médiation chargée de « régler le différend passager entre les deux pays par la voie fraternelle et pacifique, à travers le dialogue constructif et la négociation »¹⁴⁹. Auparavant l'OUA envoie une délégation dans les deux capitales avec objectif d'« *essayer de normaliser les relations entre les deux pays* ». Enfin le 1er janvier 2006, le Tchad dépose une plainte auprès de la Ligue des États Arabes, son émissaire est reçu par le secrétaire général. Pour le Tchad, l'opposition Nord Sud apparaît cependant moins clairement que chez son « faux jumeau »¹⁵⁰ soudanais, où les récentes guerres et le conflit latent qui demeure entre la République islamique du Nord et le Sud-Soudan est encore un problème grave, auquel l'année 2010 devrait d'ailleurs apporter des éléments décisifs. La question du Darfour est un conflit intra-ethnique entre les « *fours* »¹⁵¹ officiers de l'armée de Karthoum et leurs milice *Janjawids* qui sont destinées à combattre par procuration, la

146 Jean Philippe RÉMY in le Monde 28 décembre 2005 p.5 : « l'armée tchadienne repousse les rebelles venus du Soudan », in Mehdi TAJE, op. cit. p. 56

147 Ibid

148 Jeune Afrique, 8-14 janvier 2005, n°2348, p. 44

149 Jean-Philippe RÉMY, op. cit.

150 Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, op. cit. p. 901

151 Habitants du darfour

seule intervention de l'armée soudanaise ayant lieu par des bombardements aérien. Il s'agit à l'origine d'un mouvement indépendantiste, lancé en février 2003 avec la prise de la base aérienne d'Al Fasher.

Les tentatives de déstabilisation du Tchad procèdent alors d'un soutien à des mouvements rebelles autonomes, mais ne sont pas pour autant dénués de liens préexistants. Ainsi c'est l'ethnie Zaghawas, celle-là même sur laquelle s'appuie Idriss Déby au Tchad qui peuple en partie le Darfour. Les Tchadiens vont tenter de jouer de cette solidarité, même si le Soudan manipule les Zaghawas tchadiens avec apparemment davantage de succès. Succèdent alors à ces essais infructueux des tensions internes au sein du Darfour entre Zaghawas, la plupart d'entre eux désertant les forces d'élite de l'armée tchadienne pour rejoindre le RFC¹⁵² et le SCUD de Timan Erdimi. Face à cela, au Darfour, Khalil Ibrahim chef du JEM est Zaghawa, tout comme Minni Minawi qui dirige une branche de la SLM ont signé un accord de paix avec le gouvernement de Karthoum en 2006. C'est vers eux que se dirige l'action de Déby, qui réussit à relancer les hostilités, au détriment de son voisin.

L'échéance électorale d'Omar el Béchir et les derniers soubresauts militaires au Tchad ont poussé les deux dirigeants à négocier en mars 2010 et à arriver à un accord inédit. Apparemment, l'un comme l'autre auraient abandonné leur soutien à leurs adversaires respectifs. Ils auraient aussi organisé les modalités de la répression, par l'armée tchadienne, de ce sanctuaire ancestral de rébellion, depuis lequel le président actuel avait organisé son *rezzou* victorieux contre Hissène habré en 1991. Cet espace, partagé entre deux conflits, connaissait des influences traditionnelles soudanaises et tchadiennes, culturelles et économiques. Mais une fois les deux conflits mêlés il risque de devenir aujourd'hui un seul théâtre d'opérations avec les deux mouvements rebelles. On note cependant que c'est dans cette région que vit la plus importante communauté à laquelle appartient le président tchadien (Bideyat). On peut cependant se douter que la concurrence entre les deux régimes se maintienne, en sourdine pour un certain temps.

L'action internationale, qui souhaiterait pouvoir intervenir directement au Soudan

152 Rassemblement des forces pour le changement

dans le drame du Darfour est aussi présente que possible à la frontière tchadienne. Comme pour la présence de l'EUFOR, puis de la MINURCAT au Tchad, le problème est finalement la prise de conscience de l'impossibilité d'agir sur la crise soudanaise et que le seul moyen d'agir est de faire parvenir une aide humanitaire aux innombrables réfugiés (plus de 350 000) qui passent la frontière. Cela pourrait d'ailleurs devenir une raison de conflit, lorsque le Soudan aura retrouvé le contrôle définitif de sa marge territoriale à l'Ouest, ou que le pouvoir tchadien ne pourra plus gérer cette présence sur son territoire.

Le soutien français s'est d'ailleurs exercé dans cette zone, à la faveur de l'opération EUFOR, lorsqu'en 2004 est organisée l'opération DORCA. Le déploiement de 200 hommes à la frontière Soudanaise, loin de la zone de déploiement française traditionnelle¹⁵³, ainsi que le déploiement de moyens aériens supplémentaires sur l'aéroport d'Abéché a permis une meilleure surveillance de la zone de rébellion, et donc, probablement, un meilleur soutien logistique à l'armée tchadienne dans sa lutte contre les attaques rebelles de 2005 à 2010¹⁵⁴.

Pour évoquer un autre exemple du maintien des dangers traditionnels dans un cadre régional, même si le foyer traditionnelle de rébellion du Tibesti semble plus calme que l'est du Tchad, on doit évoquer la reprise d'activité du MDJT¹⁵⁵, anciennement soutenu par la Libye, des mouvements nigériens du FARS¹⁵⁶ de Barka Ouerdougou, et du FDR de Goukouni Zen, qui furent médiatisés en 2006 par la capture d'un groupe de touristes italiens, qui sont en relation avec les autres mouvements, et ceux des pays voisins, et qui conservent des ambitions menaçantes pour le Tchad. Mais hormis la capture de ces touristes et l'action armée, d'autres menaces semblent se faire jour à un niveau régional.

153 Voir Annexe VI

154 A plusieurs reprises les colonnes rebelles ont été détectées à leur passage de la frontière par des appareils français

155 Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad

156 Front armé révolutionnaire du Sahara

Section 2 Des interférences régionales nouvelles

Ces dernières années, sont apparues plusieurs nouvelles formes de contestation de l'État dans la région du Sahel, et on en trouve au Tchad certaines caractéristiques essentielles. La situation de conflit armé, par les influences extérieures qu'elle subit et ses moyens d'actions transfrontaliers traditionnels, est aussi aggravée par une nouvelle tendance, jusque là inconnue au Tchad : l'islamisation du conflit.

Jusqu'ici largement contenue à l'intérieur des mouvements politico-militaires de la génération précédente, cette tendance pourrait se présenter dans les temps prochains par l'émergence d'un premier mouvement islamiste. Celui-ci, sans être typiquement tchadien pourrait trouver refuge dans le pays et être issu d'à peu près tous les pays voisins, notamment la Libye, où les mouvements islamistes ont été sévèrement réprimés ces dernières années. On trouve aussi depuis quelques années dans la région une influence renouvelée de l'Égypte (frères musulmans), des wahhabistes de la péninsule arabique et du Soudan, présents par leur œuvre de prédication, de formations de certaines élites et leur soutien financier par charité¹⁵⁷. Encore plus, ce sont les prédicateurs extrémistes venus d'Algérie et transitant notamment par le Mali et le Niger. Des terroristes issus des mouvements anciens : Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), reconverti en « Al Qaïda au Maghreb islamique » (AQMI). Leurs prétentions s'inscrivent dans le cadre d'une lutte régionale, voire mondiale de l'Islam, et elle joue sur ces différents facteurs d'influence et participe à donner une dimension nouvelle aux conflits préexistants, qui contrairement au Soudan, n'a jamais véritablement eu de dimension religieuse dans le cas du Tchad.

Cette région est désignée comme la « 9e région » d'Al Qaïda au Maghreb, et la pénétration de groupes, par le manque de présence de l'État sur son territoire, par le maintien des tensions communautaires exacerbées au sein du pays et la porosité des frontières ont déjà entraîné de nombreuses difficultés au Mali, où la zone nord du pays est

157 La charité obligatoire d'un dixième du revenu ou "Zakat", troisième pilier de l'islam

l'objet de cette présence¹⁵⁸. Certaines tribus arabes qui y vivent sont liées aux terroristes d'Al Qaïda, et ont repris à leur compte les trafics de cigarettes de drogue et d'armes dans la région, après la réduction de la rébellion Touareg ces dernières années. L'armée malienne avait alors choisi de soutenir les arabes contre les Touaregs, tandis que de l'autre côté de la frontière, l'armée algérienne, en lutte contre les terroristes, avait procédé à l'alliance inverse. Le conflit Touareg a été temporairement réglé par l'armement des « Imrad », basse caste des Touaregs, sur lesquels le gouvernement a misé en leur fournissant équipement et armement afin de lutter contre les autres groupes rebelles, renversant ainsi le schéma traditionnel (contre les nobles : « Imouhar » ou « Amahar ») mais causant cependant de nouveaux conflits latents qui risquent de dégénérer. Ceux-ci profitent de leurs avantages de leurs avantages, et alors que certains d'entre eux ont même été intégrés dans l'armée malienne à des hauts postes (colonels), ils ont profité de leur position pour détenir un certain nombre de trafics transfrontaliers. Les Touaregs anciennement alliés aux forces gouvernementales ont eux aussi pris l'avantage et sont désormais en concurrence avec les arabes et AQMI dans les trafics illégaux

Alors qu'un état-major commun a été mis en place à Tamanrasset pour régler le problème de part et d'autre de la frontière, regroupant les pays de la zone a été mis en place, les voisins ne s'apprécient pas toujours assez pour mener à bien une coopération la plus efficace possible. Les Algériens sont notamment en grande concurrence dans la région avec les Libyens : en réaction à l'ouverture d'un consulat libyen à Gao¹⁵⁹, l'Algérie a fermé sa frontière sud en représailles. Enfin, leur proximité avec les trafiquants au nord du Mali semble perdurer : ceux-ci évitent systématiquement la zone de prospection pétrolière de la SONATRACH qui y est située. Alors que le Niger dispose lui de moyens plus lourds, du fait de l'aide française (AREVA), notamment d'avions d'observation et de moyens aéroportés qui lui permettent d'intervenir beaucoup plus rapidement, et d'hélicoptères afin de traiter les colonnes suspectes en très peu de temps (1h?).

A une échelle régionale plus grande, les Touaregs se regroupent, passant les

158 Cf. Entretien avec le lieutenant-colonel Drabo

159 Au Mali

frontières, selon les objectifs locaux : au Mali on intercepte des Nigériens et des Tchadiens. A plus grande échelle, les anciens de la légion islamique de Kadhafi jouent encore un rôle dans les conflits locaux et plus à l'est les Israéliens jouent contre les Soudanais en soutenant les indépendantistes du sud-Soudan et l'Éthiopie, l'Égypte aussi contre le Soudan de la même façon, voulant lui empêcher de disposer d'une profondeur stratégique dans le sud noir, animiste et chrétien.

La frontière demeure plus que jamais une zone de refuge et de non-droit, et la prolifération des acteurs fait qu'elle échappe encore davantage au contrôle de l'État

Le coût d'un tel dispositif étouffe le pays, l'UE soutient le Mali dans le cadre de son dispositif démocratique, les Américains l'aident dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'Algérie a aidé notamment dans la logistique, en fournissant du carburant à très bas prix (10 centimes au lieu d'un euro le litre). Certains de ces dangers sont identifiés pour l'Alliance Atlantique, et ils concernent d'autant plus la France qu'elle est présente sur le terrain. Il s'agit selon Mehdi Taje¹⁶⁰ de la création, par ces conditions générales, d'un « *terreau favorable et sanctuaire pour terrorisme* » : enlèvements, attentats, camps d'entraînement. La constitution d'une zone grise, en réalité déjà existante depuis des années, serait aussi favorable à la multiplication des trafics illégaux : armes, drogue, matières premières, source d'une émigration en masse vers l'Afrique du Nord et les rivages européens. Le produit des détournements et des trafics est investi massivement dans les circuits souterrains des économies occidentales (blanchiment). Enfin, des intérêts économiques stratégiques occidentaux sont menacés : le pétrole américain au Tchad ou l'uranium français au Niger. Ces ressources stratégiques sont détournées par l'hostilité montante envers les occidentaux.

La plupart de ces questions font déjà l'objet d'un traitement par les États-Unis, avec leur présence dans la région, depuis le changement global de politique extérieure de 2001. La zone sahéenne a été réévaluée et est effectivement considérée aujourd'hui comme une zone prioritaire. Elle bénéficie déjà actuellement de l'« Initiative américaine pan Sahel » depuis 2002, qui vise à renforcer les capacités des pays de la région dans la lutte contre le

160 Mehdi Taje, op. cit., p.71

terrorisme et à augmenter leur contrôle du territoire. En juin 2005, ont été initiées les manœuvres « *Flintlock* », relevant de la nouvelle initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (TSCTI), qui ont associé pour la première fois 8 pays sahéliens, dont le Tchad, qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

En 2004 le terroriste d'AQMI, ancien du GSPC : « El Para » a été arrêté au Tibesti par l'armée tchadienne avec 43 membres de son groupe. Pourtant, remis quelques mois plus tard à l'Algérie, il est mystérieusement parvenu à s'échapper, faisant porter la suspicion sur ce pays de jouer un double jeu à l'insu de ses alliés, occidentaux et sahéliens. Pourtant de nombreux efforts communs seraient une fois de plus gaspillés s'ils étaient manipulés dans l'intérêt propre d'une puissance régionale.

De plus, l'affirmation actuelle¹⁶¹ que la criminalisation des activités d'AQMI est une preuve de son affaiblissement est à nuancer au vu de sa prise de contact et de son rapprochement de la population, en particulier des populations indigènes que l'État n'arrive pas à contrôler. Cette situation semble être propice à une remise en cause de l'État dans l'ensemble de la région.

161 Mehdi Taje, op. cit., p.74

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Tchad est un pays symbolique de l'opposition Nord-Sud dans la zone sahélienne, il l'est aussi de l'instabilité des modes classiques d'administration du territoire lorsqu'ils se trouvent dans un contexte aussi contraint, et qu'ils ne disposent pas de moyens suffisants. Les conflits qui en découlent, semblent bien faire apparaître une certaine permanence, qui sont cependant dues à d'autres facteurs que le seul contexte sahélo-saharien. S'il semble bien être un multiplicateur des tensions et de leurs effets, ce pays concentre aussi des influences et une conflictualité inédite.

Mais pour tous ces acteurs extérieurs de la situation politique du Tchad, leur action d'influence, plus ou moins marquée est relativisée encore une fois par ce cadre difficilement préhensible et variable. La multiplicité des acteurs politiques et militaires, leur volatilité, engendrent un imprévu, même pour des puissances extérieures qui se targueraient de pouvoir influencer à leur avantage l'évolution du pays. Ces influences, lorsqu'elles sont exercées avec succès, sont le fruit d'un investissement financier et matériel, même si le facteur humain reste ici plus que jamais déterminant. Quand elles fonctionnent, elles participent aussi, malgré des succès relatifs dans certaines circonstances, à une polarisation du conflit, comme dans les années 1980 le face à face franco-libyen, avec des moyens plus importants, ce qui entraîne une polarisation et des moyens supplémentaires de déstabilisation (Goukouni/Habré). Elles s'exercent dans ce cadre désertique et stratégique de la façon qu'on a pu voir¹⁶².

Certains éléments sont donnés dans le rapport d'étude, maintes fois cité, à destination de l'OTAN¹⁶³, on peut encore une fois trouver certaines de ces observations valables ici¹⁶⁴. La situation politique du Tchad est demeurée jusqu'à aujourd'hui un drame africain, qui paraît bien loin des réalités quotidiennes de la sécurité française et

162 Voir titre troisième chapitre 1

163 Mehdi TAJE, op. cit. pp. 69-72

164 Notamment vis à vis des éléments donnés par les lieutenants-colonels Drabo et Madji lors de nos entretiens

européenne. Pourtant, comme le souligne Mehdi Taje dans son rapport, plusieurs éléments clés de l'évolution actuelle du conflit peuvent donner prétexte à des inquiétudes nouvelles.

La faillite généralisée de l'État tchadien, par l'échec du modèle stato-centré, de l'État-nation occidental et la concurrence implacable des formes traditionnelles d'organisation (tribu, « clan »), est corroborée par celle de ces voisins, et contribue à créer une zone d'insécurité généralisée. Selon l'auteur il s'agit du maintien de la fracture « raciale » entre « blancs » et « noirs ». On peut nuancer cela et penser désormais à un clientélisme politique généralisé, influencé il est vrai par des appartenances originelles communes, comme le régime actuel semble nous en montrer la voie. En effet, depuis les mouvements de rébellion de 2004 à 2009, un grand nombre des membres de la base ethnique du pouvoir (Zaghawas) ont été remplacés¹⁶⁵.

Enfin, on ne peut simplement expliquer la crise actuelle par un débat uniquement identitaire, notamment au vu des manquements flagrants de l'État tchadien, de la marginalisation économique et politique de sa société, dont la France devrait prendre compte dans son estimation politique. Un exemple parlant est le développement de certaines infrastructures : moins de 200 km de routes, dans un pays de cette dimension est une erreur grave, pour les Tchadiens comme pour les forces internationales envoyées sur place les soutenir, que d'autres « pays les moins avancés » du classement du PNUD ne tolèrent pas¹⁶⁶. Cet appauvrissement est aussi un facteur souligné dans le rapport, celui-ci menant à la guerre civile et au terrorisme. Or le maintien des conditions du conflit poursuivent l'appauvrissement du pays, enfrennent son fonctionnement économique, et affaiblissent, s'il l'est encore possible, ses infrastructures. Pas d'éducation, aucun investissement étranger qui pourrait amener un peu d'industrialisation hors du projet pétrolier.

A ce sujet, même si elle note avec intérêt l'exploitation prochaine du pétrole, dans un rapport de 2008, l'Agence française de développement souligne que les besoins de la

165 Depuis les rébellions de 2004 à 2009, un grand nombre de membres de l'ethnie Zaghawa sur laquelle se base le pouvoir, ils ont été remplacés, notamment par des sudistes, traditionnellement opposés au pouvoir d'Idriss Déby

166 Site officiel du Programme des Nations Unies pour le développement <http://hdr.undp.org/fr/>

population demeureront difficilement accessibles tant que durera l'impasse politique et militaire dans laquelle vit le pays. Celui-ci montre clairement que ce revenu supplémentaire, tant attendu, n'a eu aucun impact sur les populations après deux ans d'exploitation¹⁶⁷. Il souligne que les causes structurelles en question doivent être résolues afin de trouver un moyen de redistribution de cette manne financière.

S'il n'évoque pas directement les dépenses militaires importantes et les détournements au profit des clans au pouvoir, la question de fond est en fait la militarisation du pays, du fait de la perpétuation des crises, dues notamment à des influences extérieures. Mais il faut constater qu'elles sont aussi sciemment utilisées par les élites, dont le maintien d'une telle impunité est clairement un problème. L'état d'urgence militaire permanent ne permettra certainement pas d'apporter une solution à la situation du peuple tchadien, et donc à participer à la pacification de cette société. Une éventuelle condamnation d'Hissène Habré au Sénégal pourrait être enfin un élément positif dans le cadre du droit, ou du moins d'une justice minimale. Même si au Tchad, comme au Soudan, la présence d'organisations non gouvernementales américaines sont vecteurs d'influence utilisés par les États-Unis, elles pourraient jouer un rôle positif en ce sens.

Aujourd'hui, l'OTAN et les pays qui la composent, dont la France, sont mobilisés, militairement ou financièrement sur ce théâtre dont la stabilité et la sécurité sont devenues des axes majeurs de leur agenda stratégique. « *Le Sahel ne devrait pas devenir demain un deuxième Afghanistan.* »¹⁶⁸ Mais il faut surtout pour la France que cet effort soit pérennisé, et qu'elle puisse « passer le relais » afin de se soulager quelque peu du « poids » tchadien, tout en maintenant si besoin son approche familière avec les problèmes au sein de forces internationales d'envergure à prendre en charge l'avenir du conflit.

Hormis ces difficultés internes qui sont nombreuses, et plus dramatiques encore pour les acteurs extérieurs, les opérations militaires actuelles ne sont-elles pas un succès grandissant de la stratégie de défense du régime d'Idriss Déby ? Les derniers combats de

167 Rapport disponible sur le site de l'AFD : <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/engineName/search/home?mid=29d1ef43b318253ea9c8af215c9091a7&l=fr&h=s0&collid=1&sortbydate=0&showextr=1&f=0&nv=p1124|33941px228031x&strStemUsed=%2B5020%2B44924&strSynoUsed=&mot=tchad+%22%E9conomie+tchadienne%22> au 20/05/2010

168 Mehdi TAJE, op. cit. p. 72

mai 2010 démontrent un changement de stratégie, sur le plan opérationnel, et des succès des FANT sur le terrain face à l'UFR, défaites dans leur sanctuaire, à 100 kilomètres d'Abéché. Celle-ci a connu de nombreuses évolutions ces dernières années, et il est relativement inédit que les forces gouvernementales semblent prendre l'offensive sur les bases rebelles, en impliquant les pays voisins. Mais même si cela ne résout pas la situation de crise de la société tchadienne, n'y aurait-il pas un succès incontestable à voir le pouvoir tchadien reprendre le contrôle sur ses marges, ce qui nous est apparu ici si indispensable au terme de cette étude ?

TABLE DES ANNEXES

Carte politique du Tchad.....	I
Carte physique du Tchad.....	II
Carte des populations du Tchad.....	III
Économie du Tchad.....	IV
Carte des mouvements rebelles présents au Tchad.....	V
Carte du dispositif EUFOR sur la frontière est du Tchad.....	VI

BIBLIOGRAPHIE

Outils de travail

Danielle BEN YAMED, *Atlas du Tchad*, Paris, J.A., 2006, 63 p.

Centre de doctrine d'emploi des forces, division recherche et retour d'expérience, *Répertoire typologique des opérations, tome II*, Paris, Ministère de la défense, 367 p.

US Marines Corps, *Desert operations*, FM 90-3, 1993, 149 p.

Aymeric CHAUPRADE, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Ellipses, Paris, 1999, 322 p.

Samuel DECALO, *Historical dictionary of Chad*, Lanham, Londres, 1997, 601 p.

Yves LACOSTE, *Dictionnaire de géopolitique*, Ellipses, Paris, 1999, p. 520

Yves LACOSTE, *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2006, 334 p.

François THUAL, *Méthodes de géopolitique*, Ellipses, Paris, 1996, 127 p.

Ouvrages généraux d'histoire des relations internationales

Pascal BONIFACE, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Dalloz, 2005, 217 p.

Jean-Baptiste DUROSELLE, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 10^e édition, 1990, 1010 p.

Jean-Baptiste DUROSELLE, Pierre RENOUVIN, *Introduction à l'Histoire des Relations Internationales*, Paris, Agora, 2007, 544 p.

Histoire et science politique du Tchad

1. Le cadre humain et les enjeux géopolitiques anciens

Centre Al-MOUNA, *Les hommes : Tchad : page d'Histoire*, N'Djaména, Centre Al-Mouna, 2005, 47 p.

Centre Al-MOUNA, *Les peuples : Tchad : page d'Histoire*, N'Djaména, Centre Al-Mouna, 2005, 72 p.

Jean CHAPELLE, *Nomades Noirs du Sahara. Les Toubous*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1981, 449 p.

Jacques (le) CORNEC, *Les mille et un Tchad*, Paris, l'Harmattan, 2003, 609 p.

Henri DUVEYRIER, *La confrérie musulmane de Sîdi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsî et son domaine géographique, en l'année 1300 de l'hégire – 1883 de notre ère*, Paris, Société de Géographie, 1884, 78 p.

Joseph-Marie ESSOMBA, *L'histoire ancienne des abords du lac Tchad et ses problèmes*, thèse de 3^e cycle Histoire sous la direction de Raymond Mauny, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1975, 241 p.

Jean GALLAIS, *Hommes du Sahel*, Paris, Flammarion, 1984, 159 p.

Victor-Emmanuel LARGEAU, Louis Caron, *A la naissance du Tchad*, Saint-Maur-Des-Fossés, Sépia, 2001, 325 p.

Albert LE ROUVREUR, *Sahariens et Sahéliens du Tchad*, Paris, Berger-Levrault, 1962, 467 p.

René Maran, Pierre Deloncle, *Le Tchad de sable et d'or*, Paris, Redier, 1931, 159 p.

Gouam Nanassoum *300 dates de l'histoire du Tchad*, Paris, CEFOD-Editions, 1995, 67 p.

Jean-Louis SCHNEIDER, *Le Tchad depuis 25 000 ans : géologie, archéologie, hydrogéologie*, Paris, Masson, 1994, 134 p.

Philippe SEBILLE-LOPEZ, *Géopolitiques du pétrole*, Paris, Armand Colin, 2006, 479 p.

Joseph TUBIANA, *L'identité tchadienne : l'héritage des peuples et les apports extérieurs, Actes du colloque international célébrant le 30^e anniversaire de la fondation de l'Institut National des Sciences Humaines de l'Université du Tchad, Ndjaména (25-27 novembre 1991)*, Paris, l'Harmattan, 1994, 413 p.

2. La période de la colonisation

Giovanni BUCCIANTI, *Libia : petrolio e indipendenza*, Milan, Quaderni di studi senesi, A. Giuffrè, 1999, 448 p.

Glauco CIAMMAICHELL, *Libyens et français au Tchad (1897-1914)*, Marseille, éditions du CNRS, 1987, 187 p.

Fernand de CHAUVENET, *Tchad, 1916-1918 : carnets de route d'un officier de cavalerie*, Paris, l'Harmattan, 1999, 250 p.

Didier CORBONNOIS, Alain GODEC, *l'Odyssée de la colonne Leclerc, les français libres au combat sur le front autonome du Tchad, 1940-1943*, Paris, Histoire et collections, 2003, 175 p.

Louis COURTECUISSÉ, Jean CROQUEVIEILLE, Jean GROS, *Les arabes du Tchad*, Paris, Centre de Hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, 1971, 299 p.

Abderahman DADI, *Le litige frontalier avec la Libye : la bande d'Aozou*, Paris, 1994, ARESAE & PMCT, 22p.

Officier interprète DJIAN, *Le Tchad et sa conquête : 1900-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996, 221 p.

Général Saad Eddine El CHAZLY, *La traversée de Suez*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1983, 267 p.

John Bagot GLUBB, *A soldier with Arabs* London, Hodder and Stoughton, 1957, 460 p.

Pierre HUGOT, *La transhumance des arabes Missirié : et les batailles intertribales d'Oum Hadjer de 1947*, Paris, l'Harmattan, 1997, 180 p.

Bernard LANNE, *Tchad – Libye, la querelle des frontières*, 1986, Paris, Karthala, 245 p.

Paolo SOAVE, *Fezzan : il deserto conteso (1842-1921)*, Milan, Quaderni di studi senesi, A. Giuffrè, 2001, 530 p.

Jean-Louis TRIAUD, *Tchad 1900-1902 : une guerre franco-libyenne oubliée ? une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France*, l'Harmattan, 1988, 203 p.

3. L'histoire politique du pays depuis l'indépendance

Mahamat Hassan ABAKAR, *Chronique d'une enquête criminelle nationale : le cas du régime de Hissèin Habré, 1982-1990*, Paris, l'Harmattan, 2006, 183 p.

Jean-Marc BALENCIE, Arnaud DE LA GRANGE, *Mondes rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*, Paris, Michalon, 2001, 1677 p.

Christian BOUQUET, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, l'Harmattan, 1982, 251 p.

Louis CARON, *Au Sahara tchadien ; l'administration militaire au moment de l'indépendance : Borkou, Ennedi, Tibesti (1955-1963)*, Paris, l'Harmattan, 2009, 224 p.

Pierre DAR COURT, *Le Tchad, 15 ans après, Hissène Habré, la Lybie et le pétrole*, Paris, Grancher, 2001, 310 p.

Garondé DJARMA, *Tchad : témoignage d'un militant du FROLINAT*, Paris, l'Harmattan, 2003, 380 p.

Gatta Gali NGOTHE, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence africaine, 1985, 217 p.

Bichara Idriss HAGGAR, *Histoire politique du Tchad sous le régime du président François Tombalbaye, 1960-1975 : déjà, le Tchad était mal parti !*, Paris, l'Harmattan, 2007, 425 p.

Issa Hassan KHAYAHAYAR, *Tchad : regards sur les élites ouddaiennes*, Paris, CNRS, 1984, 231 p.

Kovana VARSIA, *Précis des guerres et des conflits au Tchad*, Paris, l'Harmattan, 155 p.

Bernard LANNE, *Répertoire de l'administration territoriale du Tchad, 1900-1994*, Paris, l'Harmattan, 1995, 222 p.

Thierry LEMOINE, *Tchad 1960-1990 : Trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du monde, 1997, 393 p.

André MARTEL, *La Libye : essai de géopolitique historique*, Manchecourt, Point, 1995, 510 p.

Derlemari NEBARDOUM, *Contribution à une pensée politique de développement pour le Tchad*, Paris, l'Harmattan, 2001, 107 p.

André NOUSCHI, *Pétrole et relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 1999, 269 p.

Thierry de MONTBRIAL (dir.), Philippe MOREAU DEFARGES, *Ramses 2003*, Paris, Dunod, 2002, 376 p.

Pierre PASCALLON, *Les zones grises dans le monde aujourd'hui : le non-droit gangrène-t-il la planète ?*, Collection Défense, Paris, L'Harmattan, 2006, 281 p.

Pinaley Dolmoung OUAIDELE, *Réformes politico-administratives et contraintes culturelles en Afrique : l'exemple du Tchad depuis 1980*, Thèse de doctorat de Droit public, sous la direction de Feuer Guy, Université Paris 5, 1997, 391 p.

Colonel SPARTACUS, *Opération Manta, Tchad 1983-1984*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon, 1985, 262p.

Mehdi TAJE, *Sécurité et stabilité dans le Sahel africain*, NATO Defense College, research branch, Rome, 2006, 72p.

4. La politique extérieure de la France vis-à-vis du Tchad

Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, *Histoire de la diplomatie française*, tome II, *De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, 636 p.

Jean-Paul GOUREVITCH, *La France en Afrique. Cinq siècles de présence, vérités et mensonges*, Paris, Le Pré aux Clercs, 2004, 453 p.

Charles de GAULLE, *Mémoires d'espoir*, volume II - L'effort, 1962, Plon, 1971, 147 p.

Valéry GISCARD D'ESTAING, *Le pouvoir et la vie*, Paris, Compagnie, 2004, 428 p.

Alfred GROSSER, *Affaires extérieures : la politique de la France, 1944-1984*, Paris, Flammarion, 1984, 351 p.

Jean de la GUERIVIERE, *Les fous d'Afrique, histoire d'une passion française*, Paris, Seuil, 2001, 379 p.

Pascal Le PAUTREMAT, *La politique musulmane de la France au XXe siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 565 p.

Jackie NEAU, *L'intervention de la France dans le conflit tchadien, 1969-1975 : une guerre révolutionnaire introuvable, un fiasco en position de force*, Paris, Mémoires d'hommes, 2006, 172 p.

André NOUSCHI, *La France et le pétrole de 1924 à nos jours*, Paris, Picard, 2001, 451 p.

Ahmat YACOUB, *Les relations franco-tchadiennes dans les années soixante*, Paris, Publibook, 2006, p. 45-48.

Mémoires d'officiers du Collège interarmé de Défense (CID)

Alphonse AMBETO, *Les conflits nomades et régionaux : cas du Darfour-Tchad*, Paris, CID, 2008, 49 p.

Cédric DENIER, Philippe HUGON (dir.), *Le Sahara : un espace à contrôler ?*, mémoire de géopolitique, CID, 2008, 53 p.

Thierry De LADOUCETTE , *Analyse de la conflictualité au Tchad depuis l'indépendance, bilan et perspectives d'une zone mouvementée*, Paris, CID, 2000, 58 p.

Jean LAURENTIN, *Un demi-siècle de violences au Tchad (1960-2007) : exception ou fatalité ?*, Paris, CID, 2007, 54 p.

Ahmat Mahamat BICHERI, *La construction d'un Etat à partir des ethnies différentes. Le cas du Tchad.*, Paris, CID, 2005, 64 p.

Articles scientifiques

Claude ARDITI, « Les conséquences du refus de l'école chez les populations musulmanes du Tchad au XX^e siècle », *Journal des africanistes*, Vol. 73, n°1, 2003, pp.7-22.

Pierre-Robert BADUEL, "Le territoire d'Etat entre imposition et subversion : exemples sharo-sahéliens", in *Cultures et conflits*, n°21-22, 1996, pp. 2-22

général A. BEAUFRE, "La quatrième guerre israélo-arabe" in revue *Stratégie*, n°36, octobre-décembre 73 p5-19

Robert BUIJTENHUIJS, Roger BOTTE, "Le Tchad", *Politique africaine*, n°16, Paris, Karthala, 1984, 158 p.

Louis-Jean DUCLOS, "la bataille d'octobre", in *revue française de science politique*, vol. XXIV, n°4, août 74, pp. 710-744

Louis-Jean DUCLOS, "la guerre d'usure égypto-israélienne", in *Etudes internationales*, vol.10, n°1, mars 1979, pp.127-175

Gérard-François DUMONT, "Géopolitique et populations au Tchad", *Érès, Outre Terre*, 2007/3, n°20, pp.263-288

Gilbert GRANDGUILLAUME, « Les cultures oubliées du Coran », *Diogène*, n°226, avril juin 2009, pp. 59-71

Elce HESSE, "La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez vous manqué avec l'Afrique", *Politique étrangère*, vol. 50 n°2, pp.411-418

Yves LACOSTE (dir.), « Géopolitique de la méditerranée », in *Hérodote, la revue de Géographie et de Géopolitique*, Paris, n°103, 2001, pp. 3-39

Yves LACOSTE, "Quelques réflexions sur les problèmes géopolitiques du Sahara", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°41-42, 1986, pp. 283-290

René OTAYEK, "Libye et Afrique, assistance financière et stratégie de puissance", "L'Afrique dans le système international", *Politique africaine*, n°2, Paris, Karthala, 1981, pp. 77-98

Sibguet OUELGUET, « La France et les libyens du Tchad pendant la crise du Fezzan (avril 1954 – janvier 1955) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°196 (décembre 1999), pp. 32-51

Major-général Israel TAL, « Israel's defense doctrine : Background and Dynamics », *Military review*, n°3, mars 78, pp. 22-37

Lawrence WHETTEN, Michael JOHNSON, "Military lessons of Yom Kippur war", in *the World today*, mars 1974, pp. 101-110

Entretiens

Avec le lieutenant-colonel Madji de l'Armée nationale tchadienne, le 14 mai 2010, à 15h à l'Ecole militaire, Paris

Avec le lieutenant colonel Moustapha Drabo, le 26 février 2010 au Centre de documentation de l'Ecole militaire

Avec Maigari Boyi, ressortissant nigérien, habitant de la région d'Agadez, le 28 janvier 2010 à Paris

Autres documents

Jean CHAPELLE, Institut national tchadien pour les sciences humaines, *Documents d'archives I : Tchad, Cameroun, Nigeria, Niger*, N'Djaména, Institut national tchadien pour les sciences humaines, 1968, 180 p.

Institut national tchadien pour les sciences humaines, *Documents d'archives II : Tchad et pays limitrophes*, N'Djaména, Institut national tchadien pour les sciences humaines, 1975, 172 p.

Sites Internet

Site officiel du Ministère de la défense : <http://www.defense.gouv.fr/>

Site officiel du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Site de l'ambassade de France au Tchad : http://www.ambafrance-td.org/france_tchad/

Diploweb, site de Pierre Verluise, docteur en géopolitique : <http://www.diploweb.com>

Site de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture :
<http://www.fao.org>

Site officiel de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale http://www.assemblee-nationale.fr/commissions/59046_tab.asp

Site officiel de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :
<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>

Site du Programme des Nations unies pour le développement : <http://hdr.undp.org/fr/>

Site officiel de la Présidence du Tchad : <http://www.presidencetchad.org>

Site du partenariat pour le développement municipal (PDM), programme régional de développement : www.aménagement-afrique.com

Site de la bibliothèque du Congrès des États-Unis, section des études par pays:
<http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/>

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.....	1
LE DESERT TCHADIEN : UN ESPACE INCERTAIN.....	8
Chapitre 1 : Un cadre géographique et humain original.....	10
Section 1 : Des contraintes physiques.....	11
Section 2 : Des caractéristiques humaines et civilisationnelles.....	15
Chapitre 2 : L'édification de l'État tchadien et ses limites.....	21
Section 1 : L'impact administratif et politique des divisions structurelles.....	22
Section 2 : La défense de la souveraineté sur la frontière.....	27
LE DESERT TCHADIEN : UNE ZONE D'INFLUENCES.....	32
Chapitre 1 : La présence historique de la France.....	34
Section 1 : Un intérêt post-colonial renouvelé.....	36
Section 2 : L'engrenage de la coopération et de l'assistance militaire.....	38
Section 3 : Quelles perspectives pour les relations franco-tchadiennes ?.....	44
Chapitre 2 : Les interférences libyennes au Tchad.....	47
Section 1 : L'argumentation libyenne.....	48
Section 2 : Des méthodes d'intervention subversives.....	53
LE DESERT TCHADIEN : UN THÉÂTRE D'OPÉRATIONS.....	57
Chapitre 1 : La pensée stratégique de la guerre du désert.....	59
Section 1 : Différentes conceptions stratégiques.....	60
Section 2 : Adaptation de la guerre du désert au contexte tchadien.....	64

Chapitre 2 : Le risque de régionalisation du conflit.....	71
Section 1 : Le renouveau des formes traditionnelles de contestation de l'État.....	72
Section 2 : Des interférences régionales nouvelles.....	76
Conclusion générale.....	80
Annexes.....	I
Table des annexes.....	84
Bibliographie.....	85
Table des matières.....	96